

CHAPITRE II

A. LES PRONOMS PERSONNELS DANS LE DISCOURS ECRIT EN FRANCAIS ET EN YORUBA

(i) Introduction

Dans cette partie de notre travail, nous allons considérer l'emploi des pronoms personnels dans les textes écrits choisis en français et en yoruba en commençant par la première et la deuxième personnes du singulier et du pluriel. Après, c'est le pronom de la 3^e personne 'il' et ses formes féminine et plurielle qui seront l'objet d'examen. Un élément de reprise; ce 'pronom' n'est pas d'ailleurs un représentant fidèle du nom qu'il reprend et il peut ne reprendre même pas un élément déjà mentionné surtout lorsqu'il s'agit de son fonctionnement situationnel. Ceci va à l'encontre de ce que dit Benveniste (1966) à propos de ce 'pronom': La forme 'il' est un véritable pronom, susceptible de représenter n'importe quel syntagme nominal d'un énoncé. Comme il a été dit plus haut, on peut trouver parfois le 'pronom' 'il' également dans la référence situationnelle.

(ii) Pronoms de 1^{ère} et 2^è personne

Comme le dit E.Benveniste (ibidem), 'je' et 'tu' ne fonctionnent pas comme des représentants, puisqu'il est impossible de leur substituer un nom sans modifier la configuration de leur contexte syntaxique. La réalité à laquelle ils se réfèrent est exclusivement une réalité de discours. C'est-à-dire que leur émergence ne se produit que dans et par l'énonciation: Cela implique que la référence des pronoms 'je' et 'tu' change en fonction de l'énonciation - en fait, chaque fois qu'un des interlocuteurs prend la parole. Voilà pourquoi c'est celui qui se dit 'je' qui est 'je'. 'Est 'ego' qui dit 'ego'.

Dans le récit de fiction, il est parfois possible de trouver au moins deux 'je': celui du narrateur inscrit, qui est en fait un personnage fictif et un 'je' extérieur au déroulement de la diction, qui représente dans le texte la voix de l'auteur. Ce sont ces deux genres de 'je' que l'on peut trouver dans le roman que nous avons choisi: Ogboju ode . Au début du roman, c'est l'auteur qui présente l'histoire du roman en utilisant un 'je' qui est extérieur du déroulement du roman. :

Ènyin òré mi,... Itan ti n oo so yi, ilu ogidigbo ni; emi ni eniti yio lu ilu na, ènyin ni ologbòn ti yio jo o,... N ko fè ki n soro pupo ni ibèrè yii ki n ma ba dabi onisòkusò.... Ni owuro ojo daradara kan bayi ni.... okunrin arugbo kan wole to mi wa, o ki mi, emi na si ki i... Mo si ti woye pe o n fè joko, mo gbe aga fun u, mo kò oju aga tire si temi. (D.O Fagunwa 1983:1-2)

Chers amis... Le récit que je vais vous présenter tout à l'heure est le tam-tam d'"Ogidigbo", ce sera moi le batteur dudit tam-tam; et vous les savants qui vont danser à ses rythmes;... Pour ne pas m'égarer dans le verbiage,... Je tiens à être bref.... Ce fut un beau matin,... Je vis pénétrer dans la salle où j'étais, un vieil homme. Il me dit 'Bonjour' et je lui répondis... Comme il cherchait à s'asseoir, je lui offris une chaise. Nous nous installâmes face à face. (D.O.Fagunwa/O.Abiaye;1989:1-2)

Le vieil homme dont parle l'auteur est le narrateur du récit qui est venu lui conter ses expériences de vie en tant que preux chasseur. Après cette partie introductive du récit, c'est la voix du narrateur qu'on va entendre tout le long du récit sauf quand l'auteur intervient de temps à l'autre. Cela ne veut pas dire cependant que les autres personnages ne parlent pas. Mais le je que nous allons entendre dans la citation qui suit est celui du narrateur, Akara-Ogun, non plus celui de l'auteur:

Mu ohun ikowe rę, bęresi ikę itan ti emi o sę wonyi silę, ... Emi papa ki ba ti wa loni bikosepe mo nronu ęhin ęla, nitorı ęru n ba mi ki n ma ba lę ku ni ai-rolęte, ki itan nă si ku pęlu mi; sugbọn bi mo ba sę ę fun ę loni, ti iwę ba si kę ę silę daradara, bi ęjо mi ba tilę pe, ti mo ku, awon ęmę araye ko ni gbagbe mi. (D.O Fagunwa, op.cit:2)

Prends ton stylo et mets-toi à rédiger fidèlement tout ce que je vais te conter. Je ne serais pas venu chez toi aujourd'hui - même si ce n'est pas à cause de l'incertitude de l'avenir. La mort peut me surprendre à tout moment et me faucher la vie et si ceci m'arrive, tout ce qu'il y a en moi comme sagesse dans cette histoire risque de mourir avec moi. Mais je reste persuadé que, une fois que l'histoire sera écrite, la race humaine ne m'oubliera pas même quand je serai mort. (D.O.Fagunwa/Abioye; op.cit: 3)

Ce deuxième 'je', celui du narrateur, qui est en même temps le personnage principal du récit, s'entend dès le début mais il va nous faire entendre la voix d'autres personnages qui se disent eux aussi 'je'. C'est-à-dire, on va entendre le 'je' d'autres personnages surtout quand il s'agit de dialogues entre eux. En fait, ce genre de 'je' est différent de celui du narrateur du récit Jacques le fataliste de Denis Diderot où le 'je' du narrateur manipule les personnages de Jacques et son maître:

Vous voyez lecteur, que je suis en beau chemin, et qu'il ne tiendrait qu'à moi de vous faire attendre un an, deux ans, trois ans le récit des amours de Jacques, en le séparant de son maître et en leur faisant courir à chacun tous les hasards qu'il me plairait. Qu'est-ce qui m'empêcherait de marier le maître et de le faire cocu?. d'embarquer Jacquespour les îles? d'y conduire son maître? De les ramener tous deux en France sur le même vaisseau? Qu'il est facile de faire des contes! (Dennis Diderot 1951:506)

On voit ici que les personnages de ce récit ne sont que des robots contrôlés par le narrateur. Ils sont à la merci du narrateur. Et pour reprendre le terme de Gérard Genette cité par Perret (1994), ce narrateur joue un rôle métaleptique. On parle de l'intervention du narrateur

comme étant métaleptique lorsque celui-ci manipule ses personnages en se représentant dans son texte comme le créateur qui préside à leurs destinées.

Le 'je' du narrateur de notre roman Ogboju Ode, peut être assimilé à celui de Meursault dans l'Étranger d'Albert Camus où Meursault raconte l'histoire en tant que personnage principal du roman;

Aujourd'hui, maman est morte. Ou peut-être hier, je ne sais pas. J'ai reçu un télégramme de l'asile: 'Mère décédée, enterrement demain. Sentiments distingués', Cela ne veut rien dire. C'était peut être hier... Je prendrai l'autobus à deux heures et j'arriverai dans l'après-midi. Ainsi, je pourrai veiller et je rentrera demain soir. (Albert Camus: 1972:9)

Dans les romans à la première personne comme le nôtre, le créateur use de repérage subjectif pour introduire les personnages. Par exemple, l'emploi de 'je' dans le roman est subjectif et pour repérer le temps et l'espace dans le roman, on doit dépendre du temps et de l'espace du narrateur 'je'. A titre d'exemple 'aujourd'hui' utilisé dans le texte cité ci-dessus ne se comprend que par rapport à la subjective du narrateur, c'est-à-dire le jour où 'je' parle. En fait, les repérages subjectifs se font au moyen des pronoms 'je' et 'tu' qui n'ont pas de référents stables ou au moyen des adverbiaux comme: 'aujourd'hui', 'demain', 'maintenant' 'hier', 'ici'. Ces éléments sont appelés des déictiques par A. Reboul (1994^b) puisqu'il faut prendre en compte la situation d'énonciation pour pouvoir leur attribuer un référent. Ces éléments sont également connus sous le terme d'embrayeurs; un terme utilisé, pour désigner des éléments du lexique qui ont comme spécificité d'avoir des référents très différents, très variables... qui ne sont en fonction que de la situation de l'énonciation. C'est un terme traduit en français du mot anglais 'Shifter', employé pour la première fois par O.Jasperson dans Langage, its Nature, Development and Origin (1922), et repris par Roman Jakobson, dans un de ses articles en 1957 sur les catégories verbales dans le verbe russe.

Rares sont les cas où l'on trouve l'emploi de 'je' sans 'tu'. Les deux sont interchangeables. Ecouteons le dialogue entre le père d'Akara-ogun, le narrateur de notre récit, Ogboju ode, et un homme venu des cieux, qui veut lui faucher la vie:

A:(yor) *Ìwo ko mo pe èmi ki i se ara aiyé ni ndan? Oni ni mo ti isalu orun dé! Tori tire ni mo tile ñe wa pèlu, mo wa lati pa ò ni: ibikibi ti o wu ti ò si le sa de loni, afi bi mo pa ò dandan. (D.O Fagunwa op.cit:3)*

A:(fr) *Tu ne sais pas que moi, je ne suis pas un être humain, C'est aujourd'hui même que je suis arrivé des cieux ! Je suis venu à cause de toi; je suis venu juste pour te faucher la vie. Quoique tu fasses, tu n'échapperas point à la mort aujourd'hui, car je tiens à te tuer. (D.O.Fagunwa/O.Abiaye; op.cit.5)*

B:(yor) *Loto bi mo ti ri ò yi mo pe ara orun ni ìwo n se; ida ti o wa lòwo re pèlu, ida ati ta ijamba fun mi ni, ñugbon sibè, èmi bë ò, mo si fi olòrun Alaye fì ò bu, ma ñai sò ohun ti mo se fun mi. (D.O. Fagunwa, op.cit:3)*

B:(fr) *A vrai dire, ton apparence me renseigne que tu es des cieux et je vois aussi que l'épée que tu tiens-là, c'est pour me blesser; mais quand même, je te prie Dieu, apprends-moi pourquoi je mérite ce malheur imminent. (D.O.Fagunwa/O.Abiaye:op.cit; 5)*

A travers cette conversation entre les deux personnages, l'on peut trouver l'emploi interchangeable de 'je' et 'tu'. Il s'agit ici de ce qu'on peut appeler l'intersubjectivité. L'intersubjectivité peut se définir comme un processus d'individuation reposant sur la polarité de 'je' et 'tu':

Je n'emploie 'je' qu'en m'adressant à quelqu'un, qui sera dans mon allocution un 'tu'. C'est cette condition de dialogue qui est constitutive de la personne, car elle implique en réciprocité que 'je' deviens 'tu' dans l'allocution de celui

qui à son tour se désigne par 'je' ... De ce fait , je pose une autre personne, celle qui, tout extérieure qu'elle est à 'moi', devient mon écho auquel je dis 'tu' et qui me dit 'tu'

dit E.Benvenste(1966, op.cit: 260) et c'est à cause de cette réciprocité existant entre je et tu que L.Hjelmslev, cité par G.Mannes (1974:37) dans sa thèse, dit qu'il n'y a souvent qu'un seul pronom (ego et tu ne sont que deux formes paradigmatisques d'un même pronom). Hjelmslev semble mettre 'je' et 'tu' sur un pied d'égalité alors que cela ne va pas de soi. Benveniste (ibidem : 260) précise que la nature polaire du fonctionnement personnel - dont le procès de communication n'est en réalité 'qu'une conséquence toute pragmatique,' ... 'ne signifie pas égalité ni symétrie: 'ego' a toujours une position de transcendance à l'égard de 'tu'. En tout cas, ce qui importe, c'est qu'aucun des deux personnes ne peut se concevoir sans l'autre, et qu'ils sont l'un et l'autre réversibles (ou inversibles). Comme le dit Benveniste (ibidem : 260) celui que je définis par 'tu' se pense et peut s'inverser en 'je'; et 'je' (moi) devient un 'tu'.

D'ailleurs, les 'je' dans les textes peuvent être différents non seulement au niveau de leurs référents différents mais aussi au niveau de leur fonctionnement: Comparons les 'je' dans les deux textes qui suivent:

a) *...Je m'engage à ne plus agir de telle sorte. Je promets aussi que ce genre de chose ne se produira plus. Et si jamais j'entends citer le nom d'Agbako (Malheur) près de moi, je ne manquerai jamais de prendre la fuite aussi tôt. Je vous prie de me venir en aide. (D.O. Fagunwa/O.Abiaye; 1989:25)*

b) *... Je profitai vite de cette occasion pour en manger. Je pris bien la première poignée mais je n'arrivai pas à la porter jusqu' à la bouche car je avais la main raccourcie. J'avais le cou aussi long que celui du*

cygne et l'os était si rigide que je n'arrivai pas à le baisser... (D.O. Fagunwa/O. Abioye; ibidem. 24).

Dans le premier texte c'est Akara-Ogun, le personnage principal du récit qui prend la parole avec l'emploi de 'je' quand il supplie les gens qui se moquent de lui suivant son mauvais sort après son combat avec Agbako. Dans le deuxième, c'est Akara-Ogun, le narrateur qui nous raconte sa condition de santé après le combat avec Agbako. Les 'je' dans les deux textes ont le même référent mais leurs fonctionnements textuels et discursifs sont différents. Le 'je' dans le première texte peut être qualifié de locution, de discours, ou bien autrement dit, un 'je' utilisé pour exprimer l'action en cours de réalisation par le locuteur. Par contre, l'on peut dire que le 'je' dans le texte (b) est un 'je' de description, un 'je' de constatation, un 'je' de narration. Force est de dire que c'est le temps verbal qui détermine cette différence fonctionnelle des deux 'je'. Et comme le précise Benveniste (1966:op.cit) : Dans 'je suppose', 'je présume', il y a une attitude indiquée, non une opération décrite'. Cette idée doit être complétée par l'insistance sur l'association du morphème 'je' et du présent de l'indicatif. 'Je pense (qu'il va venir)' exprime une attitude de locution; par contre, 'je pensais (qu'il allait venir)' ne fait que la décrire. En d'autres termes, 'je' en association avec le verbe de la proposition principale au présent de l'indicatif introduit le discours et ne fait pas du tout l'objet de l'énoncé, par contre, dans le deuxième cas où le 'je' est en association avec le verbe au passé dans la proposition principale, il constitue avec le verbe, l'objet de l'énoncé. Autrement dit, dire 'je' promets aussi que ce genre de chose ne se produira plus' comme le dit Akara-ogun dans le texte c'est dire simplement que ce genre de chose ne se produira plus, c'est, simplement, promettre; par contre, dire 'je promettais', ce n'est plus réaliser l'action de promettre, mais décrire un acte de promesse passé. Donc, 'Je profitais vite de cette occasion pour en manger' proféré par notre narrateur dans le texte (b) c'est décrire cet acte fait par lui.

Néanmoins, cette distinction de fonctionnements locutifs ou discursifs de 'je' selon le temps du verbe n'est pas évidente en yoruba. Voyons la version originale en yoruba des deux textes ci-dessus traduits en français:

- a) Ènyin ti *ɛ nr̄erin nibɛ, ɛ jowɔ nitorı olɔrun bi o ba ʂe eyin, l'ɛ sɔ mi di bayi, ɛ má ʂai yi mi pada si bi mo ti wa ri o. Aimɔ lo jɛ ki mba Agbako ja, lailai nko si ni dan iru nkan bê wò mo, bi mo ba gburo Agbako ni ɔjɔ miran n go mo ki ntete ba ɛsɛ mi sɔrɔ ki nm" a fi ori run inu igbo lɔ. E jowɔ, ɛ gba mi o.* (D.O. Fagunwa. op.cit.16)
- b) ... *laipɛ o de ibiti ɔwɔ mi ti le to o, bi mo si ti bu okele kan ti mo n ba a lɔ si ɛnu mo ri i pe ɔwɔ mi ko to ɛnu mo, ɔrun mi ti gun ju o dabi ɔrun ɛiyɛ àkò, ẽgun ibè si le bi okuta ko ʂe e tè si isale.* (D.O. Fagunwa: ibidem 15)

Il est difficile de distinguer en yoruba entre l'emploi de 'mo' l'équivalent de 'je' avec les verbes au présent et celui de 'mo' avec le verbe au passé en ce sens que le système verbal de la langue ne connaît pas la question de temps. Donc il est difficile de distinguer à travers l'emploi du temps du verbe, le 'mo' de discours du 'mo' de narration. Cependant, le contexte peut aider à distinguer le discours de la narration quand ce genre de cas se présente.

Néanmoins, un lecteur non-yorubaphone peut être poussé à conclure que les formes variantes de 'mo' ; 'n' et 'm', -- les équivalents de 'je' dans les exemples (a) et (b) - résultent des fonctionnements discursifs ou locutifs différents du pronom 'mo'. Cette conclusion hâtive n'aura pas de fondement en ce sens que les formes variantes de 'mo' peuvent passer aussi bien pour une expression au présent qu'une expression au passé. Autrement dit, le pronom 'mo' et ses variantes peuvent être indifféremment en association avec un verbe exprimant l'équivalent français du présent de l'indicatif et du passé puisque le verbe en yoruba reste toujours formellement invariable quand il exprime le présent et le passé ou plutôt quand, il exprime l'inaccompli, l'action en cours et l'accompli car la langue connaît simplement la question de l'aspect:

- a) Mo ʂe ìlérí wípé n ó ò wá= Je promets que je viendrai :

(la promesse exprimée) ou

J'ai promis que je viendrais : (description de la promesse faite)

b) Nkò se ilérí wípé n ó ò wá =Je ne promets pas que je viendrai

- [Empression de l'action] ou

Je n'ai pas promis pas que je viendrais –
(l'action est décrite).

Donc il va de soi que le pronom 'mo' et sa variante 'n' dans les deux exemples ci-dessus, en association avec le verbe 'se ileri' = 'promettre' peuvent indifféremment exprimer une attitude de locution et en même temps décrire l'action. En fait, les formes variantes de 'mo' sont dues aux propriétés morphosyntaxiques du pronom.

(iii) **La valeur particulière des pronoms de 1^{ere} et 2^è personnes du pluriel en français et en yoruba**

Les deux langues, le français et le yoruba, sont caractérisées par l'emploi des pronoms personnels à six personnes divisées en singulier et pluriel. Les trois premières sont dites singuliers alors que les trois dernières sont pluriels. Les trois dernières sont considérées comme étant les formes plurielles des trois premières. Ainsi 'Nous', la première personne de pluriel est considéré comme le plurielle de 'je' alors que 'vous' est vu comme le pluriel de 'tu'; ce qui n'est pas pourtant évident. Les pronoms personnels de première et deuxième personnes du pluriel ne sont pas de vrais pluriels puisqu'ils ne peuvent pas désigner plusieurs 'Je' et plusieurs 'Tu' respectivement dans la même situation d'énonciation et dans le même énoncé.

Bien que l'emploi de 'nous' implique toujours le locuteur qui peut se dire 'je', il est pratiquement impossible d'avoir deux 'Je' dans la même situation d'énonciation d'où se produit un seul et même énoncé. En d'autres termes, ce n'est pas la combinaison de deux ou plusieurs 'Je' dans le même énoncé qui forme un 'Nous'; il faut un 'Je' et un 'Tu'/Vous' ou un 'Je' et un 'il(s)'/elle(s)' pour avoir un 'Nous' (abstraction faite de 'nous' de majesté et de 'nous' prudemment 'généraux' de l'auteur dit 'Nous' de modestie). Ce qui veut dire que 'Nous' n'est pas vraiment le pluriel de 'Je'. Il en est ainsi pour 'awa' ou 'a' l'équivalent yoruba de 'Nous'. De plus, dire que 'Vous' est le pluriel de 'Tu' ne va pas, non plus, de soi en ce sens que celui qui dit 'Vous' peut référer à un 'Tu' et un 'Il(s)/Elle(s)' (sans même parler de 'Vous' de politesse qui implique un seul individu; nous en parlerons plus tard dans ce travail). Ce qui est nécessaire pour avoir un 'vous' c'est la présence d'un 'tu', les autres personnes impliquées peuvent être absentes, pour que le locuteur, exclu de son emploi, puisse dire 'vous'. Ceci est évident aussi dans l'emploi de 'E' ou 'Eyin' du yoruba, l'équivalent de 'vous'

français. Ce que l'on peut dire, cependant, de ces deux pronoms est que l'on peut les utiliser pour impliquer plus d'une seule personne.

(iv) L'emploi de 'nous' du français et de son équivalent en yoruba.

L'emploi de 'nous' doit inclure le locuteur et une ou d'autres personnes alors que 'vous' s'offre à l'emploi lorsqu'il y a au moins un 'tu' et une et d'autres personnes. Donc quand le narrateur de notre roman, Ogboju Ode, Akara-Ogun, qui est en même temps le personnage principal dit :

A sun ni ãfin moju ojo nã nigbati o di owuro ojo keji, oba fì ebun pupo fun olukuluku wa a si ko ẽsé si ɔna, a nlo ilu wa. (D.O. Fagunwa, op.cit:100)

Nous passâmes la nuit chez le roi, au palais. Le lendemain, le roi offrit à chacun de nous beaucoup de cadeaux. Puis nous réprimes notre chemin pour regagner notre pays. (D.O.Fagunwa/O.Abiaye; op.cit : 60)

on sait bien que l'emploi de 'nous', 'notre 'dont' les équivalents sont 'a' et 'wa' respectivement, l'inclut et implique aussi les autres chasseurs qui sont envoyés par leur roi au roi d'Oke Langbodo. Il s'agit ici d'un 'nous' qui signifie 'Je' et 'ils' (moi et eux). C'est un 'nous' de référence, un 'nous' de narration. Par contre le 'nous' et son équivalent yoruba 'a' dans le passage qui suit est un 'nous' de conversation, un 'nous' situationnel, un 'nous' impliquant le locuteur 'Je' et un 'tu' à qu'il s'adresse ; c'est-à-dire un nous qui signifie 'Je' + 'tu'. Akara-Ogun s'adressant à Kako lorsqu'il est allé inviter le dernier à Oke-Langbodo dit:

Kako, bi a kò ba ti ibori gbogbo iyɔnu, a kò mà gbɔdɔ duro o – opolopó nkan lo kù fun wa lati se, opolopó itu lo kù fun wa lati pa, ... opolopó awon ɔdè ti nwɔn kò gboju to wa ni nwɔn mura bayi ti nwɔn n fè lɔ si Oke Langbodo... mo rii pe o yé ki a ba wɔn lɔ. (D.O. Fagunwa, op.cit.52)

Kako, je demande si tu sais qu'on ne peut pas penser au repos tant qu'il y a des problèmes à résoudre. Il nous reste beaucoup de projets à réaliser. Il nous reste également à chercher à immortaliser notre nom... il y a...des chasseurs même peu connus et moins vaillants que nous qui font des préparatifs pour entreprendre une aventure au pays d'Oke Langbodo ... il serait bien triste et honteux si nous laissons les autres nous devancer dans une affaire qui touche à l'honneur de notre patrie (D.O.Fagunwa/O.Abiaye; op.cit.82)

Néanmoins, ceci ne veut pas dire que le 'nous' impliquant simplement un 'je' et 'tu' ne peut pas être utilisé pour narrer. En d'autres termes, une narration peut impliquer tout simplement le locuteur ou bien le narrateur et un tu. Mais la plupart du temps quand il s'agit de 'nous' de narration, il s'agit du narrateur et une tierce personne, singulier ou pluriel.

A la différence de 'nous', le pronom 'a', son équivalent yoruba, peut avoir un emploi indéfini, ce qui est évident dans la première phrase des textes ci-dessus, le premier 'a' est réalisé en français avec l'indéfini 'on'. Il s'agit de l'emploi a-référentiel de 'a'. Ceci ne veut pas dire pourtant, qu'on ne peut pas avoir en français l'emploi a- référentiel de 'nous' comme le cite Michèle Perret (1994) . C'est

une odeur qui nous prend à la gorge

le 'nous' dans cet énoncé n'a pas de référent spécifique mais la fréquence de son usage a - référentiel est limitée.

Par contre, là où le français utilise l'indéfini 'on' le yoruba peut utiliser facilement le pronom 'a'. Voyons à titre d'exemples les phrases suivants:

(a) A ì í ku lèèmejì, eçkan l'à á kú.

On ne meurt jamais deux fois, on ne meurt qu'une fois.

(b) A kì í torí gbígbó pajá.

On ne tue jamais le chien parce qu'il aboie (nous avons fait une traduction littérale ici pour qu'on puisse faire voir l'emploi de l'indéfini 'on')

Dans le genre de construction de la phrase 'a', le nom indéfini 'eeyan', qui veut dire ici 'une personne' peut être utilisé également à la place du pronom 'a' mais dans le type de construction 'b', qui est une expression figée comme proverbes ou incantations, on utilise, d'une façon obligatoire, le pronom 'a' qui a une valeur indéfinie.

(c) A kì í gbø ikú ọkó, a kì í gbó ikú àdá, a kì í gbó ikú Olódùmarè
(littéralement traduit)

On n'entend jamais parler de la mort de la houe, on n'entend jamais parler de la mort du coupe-coupe, on n'entend jamais parler de la mort de Dieu.

Cette phrase montre davantage l'emploi de 'a' indéfini où le nom 'eeyan' ne peut pas s'utiliser à sa place. C'est une expression figée, une incantation.

(d) Àwọn nnkan tí a fi n bø Sàngó niyí (littéralement)

Voici les choses que nous utilisons pour sacrifier à Sango.

(e) Ní ilè ẹ yorùbá, a má a n bø ògún (littéralement)

Chez les Yoruba, nous sacrifices à Ogun.

L'emploi du pronom 'a' qui veut dire 'nous' en français mais qui a une valeur indéfinie comme 'on' dans les phrases (d) et (e), ne veut pas dire que celui qui parle fasse partie de ceux qui sacrifient à ogun ou à Sango. Il peut ne pas être croyant ni en Ogun ni en sango. C'est un emploi où le pronom 'a' renvoie à un ensemble indéfini.

Les exemples donnés ci-dessus peuvent paraître phrastiques c'est-à-dire des phrases isolées. Pour avoir des exemples textuels montrant l'emploi du pronom 'a' indéfinis dans la forme intraphrastique, voyons Deutéronome, chapitre 21, versets 1-2:

Bi a ba ri ẹnikan ti a pa ni ilẹ na ti Oluwa Olorun rẹ fí fun ọ lati gbà a... ti a ko si mọ ẹniti o pa a: Nigbana ni ki awọn àgba rẹ ati awọn onidajo rẹ ki o jade wa, ki nwọn ki o si wọn jijìna awọn ilu ti o yi ẹniti a pa na ká.

Si, dans le territoire dont l'Eternel, ton Dieu, te donne la possession, l'on trouve un homme blessé à mort sans que l'on sache qui l'a frappé, tes anciens et tes juges iront mesurer les distances à partir du cadavre jusqu'aux villes des environs.

De plus, l'on peut aussi trouver l'emploi de 'a' en yoruba là où la construction impersonnelle peut passer en français. Ce genre de construction est évident dans le roman Ogboju Ode là où, parlant d'Oke Langbodo, le narrateur dit:

A ko le ka ilu na si okan ninu awon ilu ti mbe ninu aiye.

Il serait illusoire de croire que ce pays fit partie de notre monde.

L'emploi de la tournure impersonnelle pour traduire le pronom personnel 'a' relève cependant du style personnel du traducteur puisque l'emploi de 'on' peut également passer surtout quand il s'agit de la traduction littérale:

L'on ne peut pas compter le pays parmi ceux qui se trouvent
dans le monde.

Mais une chose est claire: Cette phrase où les Yoruba utilisent le pronom 'a' dont l'équivalent est 'nous' avec lequel 'on' peut concurrencer, le français peut également utiliser la tournure impersonnelle pour la réaliser; ce qui n'est pas possible en yoruba.

L'emploi du pronom 'a' est obligatoire en yoruba là où le français utilise la tournure passive. En d'autres termes, la construction où le complément d'objet direct devient le sujet n'est pas possible en yoruba en ce sens que le yoruba ne connaît pas la construction passive. En un mot, l'emploi de 'nous' comme équivalent de 'a' dans les phrases (a) – (e) ci-dessus, où le pronom 'a' n'a pas de valeur référentielle particulière ou définie, présentera un 'nous' défini

qui renvoie obligatoirement à quelqu'un spécifique. D'où l'emploi de 'on' à la place de 'nous' dans ces phrases.

Par ailleurs, le cas où le pronom 'a' ou 'awa' du yoruba s'emploie pour renvoyer à une seule personne ne peut pas se présenter dans la langue. Cette assertion est justifiée par l'adage yoruba qui dit: 'Enì kan kì í jé àwá dé', ce qui veut dire littéralement qu'une seule personne ne peut pas dire 'nous sommes arrivés' lorsqu'elle se réfère à elle seule. Autrement dit, l'emploi de 'nous' de majesté ou de modestie qui est possible en français, ne l'est pas en yoruba

(v) L'emploi de 'Vous' et celui de son équivalent yoruba

Comme cela a été dit plus haut, le pronom 'vous' comme le 'nous' s'emploie, entre autres emplois, pour renvoyer à plusieurs référents; d'où le terme 'pronom personnel' du pluriel. Mais il faut au moins l'inclusion d'interlocuteur pour que son emploi soit possible. En français aussi bien qu'en yoruba, le pronom de deuxième personne du pluriel s'emploie pour désigner soit plusieurs personnes soit une seule personne. C'est-à-dire qu'il y a l'emploi particulier de 'vous' et de son équivalent yoruba 'Èyin' et leurs variantes, mais ceci se situe aux niveaux différents. Autrement dit, il y a des lieux où leurs emplois se ressemblent et des lieux où ils se diffèrent.

Le pronom 'è' du yoruba a un champ d'emploi plus large que son équivalent français. Tout d'abord, l'emploi des deux favorise une relation de face à face; c'est-à-dire, pour utiliser 'vous' et 'è', il faut qu'il y ait l'interlocuteur en face du locuteur. S'adressant à son auditoire, une foule de gens qui écoutent son histoire, notre narrateur du roman Ogboju ode, Akara-Ogun, utilise 'Èyin' et ses variantes syntaxiques, 'È' et 'yin', dont les équivalents sont 'vous' et 'votre':

Inu mi dun lati ri enyin ore mi ti è joko wonyi... (D.O. Fagunwa, op.cit:21)

Chers amis, je suis bien ravi de vous voir ici...

Tout comme son équivalents français, 'eyin' dont la forme atone est 'e', s'utilise en yoruba comme un prénom de respect ou de politesse pour référer à une seule personne. Mais son emploi dans ce domaine est plus large que celui de 'vous'. Par exemple, alors que le français utilise 'vous' pour quelqu'un supérieur avec qui il n'est pas familier ou avec qui il n'a pas de relation biologique, le yoruba en plus de cet emploi, utilise 'eyin' pour une personne qui est biologiquement proche de lui. Un exemple est le vouvoiement de politesse de la part des enfants à leurs parents chez les Yoruba ; ce qui n'est pas la pratique chez les Français. Rencontrant une personne pour la première fois, le Français aussi bien que le Yoruba a tendance à la vouvoyer même si la personne n'est pas plus âgé que le locuteur. C'est un 'vous' de politesse.

Néanmoins, notre narrateur dans le roman Ogboju Ode doit vouvoyer le roi à cause de la position traditionnelle qu'occupe le dernier même s'il est moins âgé que celui-là. Il doit faire cela tout le temps qu'ils se rencontrent. Voyons à titre d'exemple ce que dit Akara Ogun lorsqu'il s'adresse au roi:

Kabiyesi, emi nā ni, ki olorun bùn yin lemi...

K'ègbo, k'è tq, omo abe yin ni gbogbo wa nṣe. (D.O. Fagunwa, op.cit:49)

Votre majesté, c'est bien moi qui vous réponds. Que Dieu vous prête vie...

Que votre régime soit long et paisible. Nous sommes tous ici vos sujets.

(D.O.Fagunwa/O.Abiaye; op. cit : 78)

Ce genre de vouvoiement est permis également en français. Mais le cas où l'enfant vouvoie ses parents ou bien où la femme emploie le prénom 'vous' pour référer à son mari n'est pas fréquent en français tandis qu'en yoruba ce genre d'emploi est d'usage. Voyons à titre d'exemple ce que dit la femme de Kako, lorsque celui-ci la répudie au moment où Akara Ogun est allé inviter celui-là à Oke Langbodo:

Kini ṣe tobẽ ṣoko mi? ṣoran wo ni mo da tobẽ? Eṣe wo ni mo ṣe tobõ? Ona wo ni mo gbà fi ṣè yin? E ri ṣokunrin miran pèlu mi ni? . E gbø pe mo nsorø aidara si yin ni? ... Mo nhu iwa aibikita si yin ni ndan? ... E ṣo fun mi, ejowo ṣo fun mi, nitori Olorun ṣe maṣai ṣo fun mi... (D.O. Fagunwa, op.cit:53)

Qu'est-ce que j'ai fait de si mauvais, mon mari? Quel crime ai-je commis? De quelle manière vous ai-je blessé. M'avez-vous trouvée froide en amour? M'avez-vous trouvée vaniteuse en faisant étalage de ma beauté pour séduire ou exciter les gens? Est-ce-que vous trouvez que je ne m'occupe pas assez bien du foyer? ... Qu'est-ce que je vous ai fait? Dites-le moi, au nom de Dieu... (D.O. Fagunwa/O. Abioye; op.cit : 84)

Ce discours ou bien cette supplication de la femme de Kako montre combien la femme yoruba respecte son mari. On apprend également à travers ce discours, le rôle de la femme yoruba comme toutes les femmes africaines, d'ailleurs, dans le foyer.

Ce genre de politesse de la part de la femme à son mari peut être exploité par la femme pour obtenir la faveur de son époux. Le mari, ému de ce respect, peut être poussé à faire des choses qu'il peut ne pas faire normalement. Le discours de la femme du roi, l'épouse favorite du roi des trolls/gnomes, qui voulait tuer son mari est un exemple. Pour persuader son mari de manger une noix de cola empoisonnée, la femme le flatte bien en employant le 'vous' de politesse:

Kabiyesi, mo tile gbagbe ki nsø fun yin lana, emi ati ṣokan ninu awon ayaba lo si ile ṣorè yin kan, o si fun wa ni obi mèrin. Nigbati a pin obi nã, meji kan mi. Gege bi enyin nã ti mọ nkòlè je nkankan ki nda yin si, ... obi na niyi o bâle mi, ki ejowo ki ṣe ba mi fi ṣowò ba a bâ. (D.O. Fagunwa, op.cit:29)

Votre majesté, j'avais même oublié de vous signaler hier soir que l'une de mes co-épouses et moi, nous étions allées rendre visite à un de vos amis qui, pour nous faire plaisir, nous offrit quatre noix de cola. De ces quatre noix de cola, j'en avais pris deux et comme vous le savez, je n'ai pas l'habitude d'être égoïste, je ne fais que penser à vous en toute chose. J'ai mangé la mienne et

voilà la vôtre que j'avais bien enveloppée dans des feuilles d'arbre pour la bien conserver... je vous prie de bien vouloir l'accepter.
(D.O.Fagunwa/O.Abiaye; op. cit : 44).

L'on peut être poussé à dire que l'emploi de 'vous' par la femme du roi est dû au fait que le destinataire de ce prénom de révérence occupe une position supérieure par rapport au locuteur - le destinataire étant un roi, à qui tout le monde, y compris ses femmes, doit s'adresser avec une grande révérence. Cette conclusion ne peut pas aller de soi dans le cas du yoruba comme il a été montré plus haut, dans la conversation entre la femme de Kako et Kako, qui n'est qu'un pauvre chasseur.

Cette conclusion, cependant peut être justifiable dans le cas du français en ce sens que normalement, la femme tutoie son mari, la position sociale de celui-ci n'ayant aucune incidence. Dans la tradition yoruba, comme il a été déjà dit, il n'est pas besoin du mari d'être quelqu'un de grand ou d'importance dans la société avant que sa femme le vouvoie. Pourtant, la version française de l'emploi de 'vous' de politesse comme il a été cité ci-dessus, peut paraître comme une contradiction de ce qui a été dit à propos de la relation discursive entre une femme et son mari concernant l'emploi du pronom personnel en français. Ce qui est d'usage en français, répétons-le, est le tutoiement. Cependant, l'emploi de 'vous' de politesse dans la version française de notre texte, relève, l'on doit le souligner, du fait de la traduction. Le traducteur ne tenant pas compte de la pratique traditionnelle et culturelle des Français concernant l'emploi de 'vous' de politesse, se contente simplement de faire une traduction directe du prénom 'eyin' en français. Ceci n'est pas le cas dans la version anglaise du roman étant donné que l'anglais ne fait pas la distinction entre l'emploi du pronom personnel de la 2^e personne pluriel et singulier. En un mot il n'existe pas en anglais l'équivalent du 'vous' de politesse:

Kabiyesi, there is a little matter I forgot to mention yesterday. I visited with another of your wives, a friend of yours and he made us a present of four

kolanuts..... As you know very well I cannot eat anything and ignore you, so I kept yours wrapped in a leaf when I ate mine... here it is now my lord and husband, kindly accept it for what it is worth. (D.O. Fagunwa/ Wole Soyinka; 1982 : 46)

L'emploi de 'you', 'yours' ne montre pas une relation de politesse. Le pronom 'you' qui peut être utilisé pour une seule personne peut également passer pour plusieurs personnes en anglais. En d'autres termes l'on ne peut pas discerner dans un discours en anglais, la politesse à travers l'emploi de 'you' ou ses variantes syntaxiques. Comme l'on peut le reconnaître à travers même le verbe en français s'il s'agit d'un 'vous' de politesse ou non, il est impossible de le faire en anglais. Quand on dit par exemple en français 'veuillez l'accepter', on sait bien qu'il s'agit du niveau verbal de 'vous' et non pas celui de 'tu'. Ceci n'est pas évident en anglais. D'où le fait que le verbe 'accept' dans 'kindly accept it for what it is worth' ne nous montre pas la politesse que comporte la version originale du texte: E jowø, ki ę ba mi fi ọwø ba bẽ.

(vi) Conclusion:

De tout ce qui précède, il est bien clair qu'il y a des lieux de divergence et de convergence au niveau de l'emploi de 'vous' du français et celui de 'èyin' en yoruba. On peut conclure que 'èyin' du yoruba possède un champ d'emploi plus vaste que son équivalent français. Par contre le 'nous' du français s'utilise pour couvrir plus de champ référentiel que 'awa', son équivalent yoruba.

B - **Le pronom personnel de 3^e personne du singuler : un véritable élément de reprise en français et en yoruba ?**

(i) Introduction

Traditionnellement, le pronom personnel 'il' est considéré comme l'un des pronoms qui peuvent représenter un SN ou un nom propre déjà mentionné ou postérieurement mentionné. Il s'ensuit donc la thèse largement répandue qui postule qu'il s'agit d'un substitut, c'est-à-dire d'une expression qui remplace pour des raisons d'économie, de non-répétition ou d'autres raisons encore, le SN antécédent ou subséquent. Par conséquent, dans l'exemple qui suit, 'il' est substitut du SN 'le professeur' qui est antérieurement mentionné :

Le professeur a giflé son fils. Il a été méchant

et qui est considéré comme son antécédent. Donc la phrase 'Il a été méchant' veut dire 'Le professeur a été méchant'. Le référent du pronom 'il' est donc à chercher dans l'amont du texte

Etant donné que 'il' est considéré comme un substitut d'un SN déjà mentionné, la congruence grammaticale (genre et nombre) est un des principes qui guident une telle recherche : le pronom est ainsi contrôlé linguistiquement par son antécédent. En d'autres termes, il faut qu'il y ait une sorte d'accord en genre et en nombre entre 'il' et son antécédent; ce qui fait que la séquence coréférentielle suivante est déviante :

* La bicyclette est tombée. Il s'est cassé.

Donc la notion de l'anaphore dans une telle approche repose sur un critère identificatoire indispensable ; le recours au contexte linguistique. Et comme le dit G. Kleiber (1994 : 44), le référent de 'il' se trouve ainsi 'donné' par le contexte antérieur : il suffit de trouver l'antécédent de 'il' pour connaître son référent. Comme le dit G. Kleiber, (1994 : 44) l'exemple proto - typique de l'analyse textuelle de 'il' donne lieu donc pour 'il' aux propositions suivantes :

- i) 'il' est coréférentiel à une expression mentionnée explicitement dans l'avant du texte, qui constitue son antécédent.
- ii) 'il' réfère via cet antécédent.
- iii) Le référent de 'il' est en quelque sorte présent dans le contexte linguistique.
- iv) 'il' apparaît ainsi comme un élément de reprise
- v) Pour trouver le référent de 'il', il suffit de chercher dans le texte antérieur son antécédent.

Néanmoins, ce point de vue classique sur le fonctionnement de 'il' a été remis en cause ; et nombreux sont les linguistes qui ont écrit sur quelques aspects nouveaux de son fonctionnement référentiel. Parmi ces linguistes on peut citer G. Kleiber qui ne voit pas le pronom 'il' comme étant simplement un élément utilisé pour substituer à ou reprendre un SN déjà dit mais qui le voit comme un élément qui représente un marqueur référentiel original, un outil de référence par se, qui a ses propriétés identificatoires propres, non réductibles à celles des autres types de marqueurs qui lui sont proches (Kleiber, 1994 : 41). Tout ceci pour dire que le fonctionnement de 'il' dépasse celui de reprendre un SN déjà dit ou mentionné. Autrement dit, le fonctionnement de 'il' dépasse celui de dépendance de son antécédent pour remplir ses fonctions référentielles. Prendre 'il' comme une expression purement et simplement anaphorique ou bien comme une expression dont l'emploi n'est pas possible sans le fameux antécédent qui semble indispensable à son fonctionnement référentiel, c'est limiter son emploi au contexte linguistique ou textuel. Pourtant, il n'est plus vu comme un simple élément anaphorique qui tire sa saturation référentielle de son antécédent. Il peut également avoir une valeur déictique. Et F. Corblin (1995 : 14- 15) de confirmer ce point de vue dit :

On peut dire qu'un pronom comme 'il' renvoie dans certains cas à un objet du monde, et dans d'autres cas, à une mention linguistique effective du discours antérieur,...

C'est dans cette optique de double fonctionnement de 'il' que nous allons examiner le fonctionnement du pronom personnel de troisième personne singulier en français et yoruba dans ce travail, en vue de voir dans quelle mesure 'o' l'équivalent yoruba de 'il' peut exercer ces fonctions référentielles diverses de 'il'.

Mais avant d'entrer dans le vif du fonctionnement de 'il' dans les textes choisis pour notre étude, essayons de voir l'utilité des pronoms, surtout celle du pronom de troisième personne singulier dans la cohérence d'un texte. Selon B. Combettes (1983 : 80), l'utilisation d'un pronom est l'un des procédés privilégiés dans l'application de la règle de répétition. La pronominalisation permet de ne pas réutiliser un GN dont la répétition changerait le sens du texte. :

Un homme est entré dans la salle . Un homme a pris une chaise

et un homme s'est assis

okùnrin kan wólé. okùnrin kan gbé àga. okùnrin kan sì jókòò.

Ce genre de construction où le SN 'un homme' dont l'équivalent yoruba est 'okùnrin kan' renvoie au même référent ne passe pas le message envisagé correctement. Ce qu'on peut comprendre de ce genre de construction c'est qu'il s'agit de trois hommes différents exerçant les trois fonctions différentes exprimées avec les trois verbes étant donné que le déterminant 'un' qui détermine le nom 'homme' a une valeur précise : il introduit un référent nouveau comme le fait 'kan' ; son équivalent yoruba. Mais l'emploi des pronoms 'il' et 'o' pour reprendre respectivement les SN 'un homme' et 'okùnrin kan' enlèvera la confusion et rendra la construction plus claire. :

Un homme est entré dans la salle. Il a pris une chaise et il s'est assis.

okùnrin kan wól. Ó gbé àga. Ó _ sí jókòó.

A part cela, l'emploi du pronom rend moins lourde la construction où le groupe nominal ou le nom propre se répète comme on le voit dans les textes des enfants.

(ii) **L'emploi textuel de 'il' et de 'ó'**

En fait, il est bien évident que les deux langues ; le français et le yoruba, connaissent l'emploi textuel ou linguistique du pronom de troisième personne du singulier. On a donc besoin de montrer comment ce pronom s'utilise dans les textes écrits choisis dans les deux langues. Par exemple, dans le roman, Ogboju ode on témoigne de comment le pronom 'ó' est utilisé pour reprendre des SN déjà mentionnés dans le texte . Parlant du narrateur, le romancier, dans l'introduction du roman dit :

*Kò pè pupo ti mo joko yi ni mo ri ti okunrin arugbo kan wole to mi wa,
ó ki mi, emi na si ki i .(D.O. Fagunwa, op.cit:2)*

A peine me suis-je installé sur une chaise que j'ai vu entre un vieil homme.

Il m'a salué, moi aussi, je l'ai salué.

Il est bien clair que les pronoms personnels 'ó' et 'i' en yoruba renvoient au SN 'okunrin arugbo kan' comme les pronoms 'il' et 'l' reprennent le SN 'un vieil homme'. Selon l'approche textuelle, les SN 'okunrin arugbo kan' et 'un vieil homme' dans les phrases ci-dessus, sont les antécédents d'où les pronoms de reprise 'o', 'i', et 'il', 'l' tirent leur saturation référentielle. Autrement dit, sans ces antécédents, ces pronoms n'auront pas de possibilité de référence. Voilà pourquoi A. Reboul (1990 :282) est d'opinion qu'il n'y a pas de contenu sémantique à proprement parler, chez les morphèmes anaphoriques. Elle propose deux arguments pour soutenir son point de vue ; l'un reposant sur l'ambiguïté de certaines construction et l'autre sur leur insensibilité aux contextes opaques.

Bien qu'il soit vrai que l'emploi du pronom 'il' et celui de son équivalent yoyuba, 'o', peuvent provoquer l'ambiguïté comme on pourrait le voir dans l'exemple :

Le professeur a giflé son fils. Il a été méchant

où 'il' peut renvoyer au SN 'le professeur' ou au SN 'son fils' et encore dans le texte suivant où il y a plus d'un seul candidat comme antécédent des pronoms 'il' et 'o' ; ceci ne doit pas lui totalement enlever la possibilité d'avoir un contenu sémantique :

*(Eiyę) ogongo ti mo nsorę rę yi yato si iru (eiyę) ogongo ti a mā n ri kakiri
ile... ḥorun rę gun ju ḥorun ogongo ti ile lo, ko si tobi pupo (D.O. Fagunwa,
op.cit: 61)*

L'oiseau ogongo dont je parle ici est différent de celui qui a été domestiqué.

Son cour était plus long que celui d'ogongo domestiqué, il n'était pas trop gros.

Dans ces textes, il est difficile de savoir auquel des deux SN précédents ; - l'oiseau ogongo' et 'son cou' – renvoie le pronom personnel 'il'. Il en est de même pour le pronom 'o' qui peut renvoyer à 'ogongo' ou à 'ḥorun rę'. Cette ambiguïté peut disparaître en français si le nom de l'oiseau est du genre féminin comme 'l'autruche' par exemple. A ce moment-là, le nom 'autruche' sera repris par le pronom personnel 'elle' qui distinguera le genre féminin du genre masculin du nom 'cou'. Ceci n'est pas possible en yoruba. Le 'o' se livre toujours à l'ambiguïté en ce sens que le 'o' est utilisé pour reprendre des noms en général étant donné que les noms ne connaissent pas le phénomène de genre dans la langue.

Il peut même arriver qu'un pronom coréférentiel, alors que l'identité de son référent ne fait pas de doute, demeure ambigu parce qu'il est impossible de déterminer sans équivoque sous quelle dénomination il vise ce référent, et donc par lequel de ses attributs catégorisateurs il l'appréhende :

Il y a une visite qui est venue ; elle avait les cheveux très bouclés ;

où 'elle' peut être compris soit comme 'cette visite' soit à la faveur d'une inférence de dénomination indéctable, comme 'cette femme'.

Néanmoins, comme il a été dit, ce raisonnement basé sur le problème d'ambiguïté n'est pas suffisant pour totalement enlever de 'il' le pouvoir d'avoir un contenu sémantique. Même les unités lexicales autres que le pronom 'il' dans les langues peuvent, elles aussi, donner lieu à l'ambiguïté. Peut-on donc dire par conséquent que cela doit leur enlever leur contenu sémantique ? Il n'est pas à le redire que le pronom 'il' est un pronom masculin et singulier qui peut renvoyer à un SN ayant le même contenu de genre et de nombre. Voilà pourquoi 'il' est utilisé, toutes choses égales, pour reprendre un élément masculin et singulier. Et comme le dit Kleiber (1990^a : 38) :

Même si son contenu sémantique est ténu, 'il' n'est pas dépourvu totalement d'un sens descriptif. Une de ses propriétés sémantiques est de référer à des entités classifiées, nommées, c'est-à-dire déjà rangées dans une catégorie de choses. Son emploi exige ainsi, un référent qui soit conçu ou appréhendé comme une entité placée dans une catégorie, c'est-à-dire comme portant d'une manière ou une autre, un nom.

Lorsqu'on prend le pronom 'il' comme un élément de reprise, on parle toujours de sa relation avec son antécédent. Cela revient à dire qu'on se limite à l'approche linguistique pour assigner au pronom 'il' un bon antécédent. Les partisans de cette approche sont du point de vue qu'il existe une relation de coréférence entre le pronom et son antécédent. Cela veut dire qu'il faut qu'il ait dans le texte ou dans le discours une mention antérieure d'un SN qui entretient une relation coréférentielle avec le pronom. Et comme le disent Moeschler et Reboul (1990 : 355) :

L'anaphore peut être considéré comme l'utilisation d'un terme référentiel non-saturé (sémantiquement) dont le processus de saturation sémantique se fait par le recours au cotexte linguistique. Par cette définition, il n'y a pas de

raison de considérer l'anaphore comme autre chose qu'un phénomène linguistique

et Milner (1982) cité par Moeschler et Reboul (1990 : 355-356) de se rejoindre à ce point de vue, dit :

l'anaphore se règle au niveau du cotexte linguistique... et si la relation co-référence n'est pas, en elle-même, spécifique de l'anaphore, les deux relations de coréférence et de reprise sont cruciales ; la relation de reprise est l'élément essentiel de la définition de l'anaphore comme une relation assymétrique entre un terme dépourvu d'autonomie référentielle et un terme qui en est pourvu.

Donc la notion d'anaphore semble se ramener, d'une part, à la notion de coréférence et, d'autre part, à une relation de dépendance entre un terme qui peut se donner une référence actuelle indépendamment des autres composants de la phrase et un terme qui ne le peut pas.

De plus, les partisans de l'approche textuel de l'emploi de 'il' sont d'opinion qu'il peut y avoir une relation syntaxique de reprise dans la phrase entre une expression anaphorique et son antécédent ; par exemple :

Jean croit qu'il a raté son examen ;

Jóonu ro wipe oun ti feeli idanwo oun.

où l'antécédent 'Jean' et 'Joonu' et les termes anaphoriques 'il' et 'oun' appartiennent à la même phrase. Soulignons-le ici que l'emploi de la forme tonique 'oun' ayant la valeur logophorique, est impératif pour avoir 'Jóonu' comme antécédent parce que l'emploi de la forme atone 'ó' dans la proposition subordonnée complétive renverra à un autre référent que le SN présent dans la proposition principale. Donc, 'ó' et 'oun' en yoruba, ont deux fonctionnement syntaxique bien différents. En fait, 'il' dans cet exemple peut, lui-aussi, renvoyer à un autre référent que Jean.

Néanmoins, comme le disent J. Moeschler et A. Reboul (1990 : 355), il faut remarquer que la coexistence dans une même phrase, de deux termes référentiels, l'un pourvu d'autonomie référentielle alors que l'autre en est dépourvu, n'implique en rien que ces deux termes soient liés par une reprise, ni à plus forte raison, par une anaphore ; et ils donnent les phrases suivantes pour soutenir leur point de vue:

Paul _i est de mauvaise humeur. Jean croit qu'il _i a raté son examen.

Inu Pøolu _i kò dun. Jøonu ro wípe ø _i ti feeli idanwo rè.

Ici les pronoms dans les seconde phrases ont pour antécédents les noms propres qui se trouvent dans les premières phrases. Ils n'ont donc aucune relation anaphorique avec les noms propres dans les seconde phrases. Dans ce cas où l'élément anaphorique va chercher son antécédent au-delà des limites de la phrase, comment une relation syntaxique est-elle possible ?

Si la notion de reprise est une relation syntaxique entre l'anaphore et son antécédent ; ce qui n'est d'ailleurs pas le cas, on s'attend à ce qu'il y ait accord syntaxique entre l'antécédent et l'élément anaphorique, à moins que l'on suppose que tous les cas, généralement traités comme anaphoriques, où l'élément anaphorique va chercher son référent dans une phrase antérieure à celle où il apparaît, ne sont pas vraiment des cas d'anaphores :

- a) Le Ministre a visité ce matin son ministère. Elle / il y a prononcé un discours.
- b) Le Ministre a visité ce matin son ministère. Elle était accompagnée de son mari.

Dans les exemples ci-dessus, il est bien évident que la reprise est possible, dans l'exemple a) aussi bien avec 'elle' si le Ministre se trouve être une femme, qu'avec le pronom personnel masculin 'il' qui reprend le SN masculin 'le Ministre'. Dans l'exemple b), c'est l'emploi du

pronome 'elle' qui s'impose pour reprendre le SN déjà mentionné 'le Ministre' à cause de la prédication dans la deuxième phrase. Il va de soi que le Ministre est une femme suivant le prédicat 'était accompagnée de son mari'. Dire 'il était accompagné de son mari' paraîtra irrecevable en français. Il n'y a donc pas de relation d'accord syntaxique entre l'élément anaphorique 'elle' et son antécédent. Cette question d'accord n'a aucune incidence sur l'emploi de 'o' en ce sens que la langue yoruba ne connaît pas le phénomène de genre grammatical. Donc, suivant cette possibilité d'un antécédent hors de la phrase et du caractère non-obligatoire de l'accord syntaxique entre l'anaphorique et son antécédent, on peut mettre en doute la caractéristique syntaxique attribuée à la notion de reprise. Hormis cela, la notion de reprise ne correspond pas toujours à l'antériorité. Que dira-t-on des cas de cataphore où l'élément de reprise a affaire à un élément subséquent ? D'ailleurs, la question de présence d'un antécédent n'est guère importante pour le fonctionnement du pronom 'il' et pour celui de son équivalent yoruba et Alain Berrendonner et M-J. Reicheler-Béguelin (1995 : 26-28) de se rallier à ce point de vue condamnent la conception 'antécédentiste' qu'ils considèrent comme étant empiriquement et théoriquement indéfendable. Ils disent :

... la tendance jusqu'ici dominante en 'grammaire de texte' a été d'extrapoler aux séquences transphrastiques les notions syntaxiques opératoires dans le domaine de la phrase, ce qui comporte le postulat que les deux combinatoires propositionnelle et discursive sont fondamentalement de même nature. C'est ainsi que la contrainte grammaticale imposant à certains pronoms de s'accorder avec un SN antécédent présent dans la même phrase (liage) est volontiers généralisée au rang du texte : on admet plus ou moins tacitement que les anaphores discursives consistent en cooccurrences obligées de segments, un pronom étant 'normalement' précédé d'un SN antécédent, et les deux portant obligatoirement les mêmes marques morphologiques de genre et de nombre .

Et puis, pour soutenir leur point de vue cité ci-dessus, ils citent eux aussi, ce que dit Fournier (1992 : 46) à propos de cette tendance antécédentiste :

Au-delà des limites de la phrase, l'accord affecte les pronoms anaphoriques qui, lorsqu'ils sont variables, prennent en principe les marques de genre et nombre de leur antécédent

et finalement concluent ainsi : 'cette conception 'antécédentiste' nous apparaît empiriquement et théoriquement indéfendable'. Et avec des exemples dont nous ne citerons que deux, ils montrent comment cette conception peut se heurter à de multiples démentis :

- i) La peau mate de notre souriant mannequin correspond au type 14 .
Elle utilise donc Bergasol force 4 aux vitamines A et E.
- ii) Vous voulez atteindre telle ou telle personne / il est occupé / vous devez rappeler /...

Il est bien évident que le pronom personnel 'elle' ne reprend pas le SN 'la peau mate' qui est du genre féminin mais plutôt 'notre souriant mannequin' en ce sens que la peau mate ne peut pas utiliser Bergasol force 4 aux vitamines A et E. Le pronom 'il' dans l'exemple ii) n'a pas le même genre que le SN 'telle ou telle personne' présent dans la phrase précédant son occurrence. Ces exemples comme le disent Berrendonner et Reichler-Béguelin, prouvent d'une part, qu'un pronom anaphorique n'implique pas nécessairement la présence dans 'cotexte', d'un SN antécédent avec lequel il entretiendrait une relation d'accord ; Autrement dit, que ces pronoms sont non-contraints morpho-syntactiquement comme l'avait déjà constaté Blinkenberg ; cité par Berrendonner et Reichler-Béguelin (1995 : 28)

Un pronom personnel (i.e. un pronom de discours, non lié) peut toujours se rapporter directement au sens qu'il représente, sans l'intervention préalable dans la chaîne parlée d'un substantif. Il ne s'agit plus d'un groupement syntaxique constitué

par des termes réciproquement dépendants ; au contraire, le pronom personnel est un terme syntaxiquement indépendant.

D'autre part, ces exemples montrent que l'occurrence de chaque pronom est sémantiquement et pragmatiquement conditionnée : elle dépend de la possibilité d'inférer, à partir du contexte informationnel local, un objet-de-discours implicite, qui n'a pas été nommé jusque là. Dans les deux exemples plus haut, comme le disent A. Berrendonner et M.J. Reichler-Béguelin, le changement de genre y est la trace d'une inférence passant d'une dénomination explicite à une autre, implicite.

Par conséquent, comme il a été dit antérieurement, le fonctionnement des pronoms anaphoriques tel que le pronom de la troisième personne 'il', ne doit pas se limiter à la notion purement linguistique ou textuelle. L'on peut trouver ce pronom dans son emploi situationnel aussi. Il existe des fois où on le trouve difficile de trancher entre l'usage déictique de 'il' et son usage anaphorique. Dit autrement, il y a des cas où on peut trouver simultanément l'emploi déictique et anaphorique du pronom 'il'. Ce genre d'emploi est donné par F. Corblin (1995 : 17) où on lit qu'un locuteur présente quelqu'un à son interlocuteur comme suit :

Voici Monsieur X ; Il sera votre assistant.

Cet exemple fait voir les valeurs anaphorique et déictique du pronom 'il' où ces deux valeurs sont exploitées en même temps. C'est pour cela que Corblin (ibidem : 17) dit qu'il n'est guère possible de trancher entre l'usage anaphorique et l'usage déictique de 'il', la présentation de l'individu coïncidant avec sa mention. Ce genre de double emploi du pronom personnel de troisième personne se trouve dans notre roman Ogboju ode lorsque la femme infidèle du roi des gnomes présente à son mari une noix de cola empoisonnée pour le tuer. Présentant la noix de cola, elle dit :

a) *Obi nā ni yi bāle mi, ki ẹ jowọ ki ẹ ba mi fì ọwọ ba a bē*(D.O. Fagunwa,

op.cit : 29)

Voilà la cola, mon chéri, s'il vous plaît, acceptez-la comme ça.

Dans le même roman, montrant le cadavre de 'were-orun' à l'assistance présente à leur combat, Aramada-Okunrin, l'un des preux chasseurs dit après avoir tué celui-là :

b) *Mo ti pa a, ẹ wo o ... (D.O. Fagunwa, ibidem : 65)*

Je l'ai tué, regardez-le...

L'exemple a) ci-dessus montre l'emploi anaphorique et déictique ou démonstratif en même temps du pronom personnel d'objet 'a' du yoruba, l'équivalent de 'la' qui renvoie au SN 'obi nā', c'est-à-dire la cola. L'on peut prendre l'emploi du pronom comme étant anaphorique parce que le SN a été antérieurement mentionné. Le pronom se prête également à l'emploi démonstratif ou déictique en ce sens que le locuteur accompagne sa parole d'un geste en montrant la cola, l'objet de discours. Par contre, dans l'exemple b) il s'agit purement et simplement d'un emploi déictique des pronoms 'a', 'o' ; les équivalents de 'l' et 'le' dans la version française du texte. Bien qu'on sache que le locuteur parle de son adversaire, - Wèrè-Orun, - aucune mention préalable n'a été faite de celui-ci avant que le locuteur n'utilise le pronom pour renvoyer à ce nom. Ce n'est que la situation d'énonciation qui aide l'assistance à comprendre de qui il s'agit.

Par conséquent, parlant de cette coïncidence de l'emploi anaphorique du pronom de troisième personne du singulier, avec son emploi situationnel, Corblin (1995 : 17) de conclure dit :

Il faut écarter l'idée que l'anaphore, conçue comme relation purement intralinguistique, s'opposerait à l'exophore comme relation entre une expression et le réel extra-linguistique. Dans les deux usages distingués pour un pronom, par exemple, la relation de désignation est impliquée. Il est d'ailleurs facile de montrer que loin de s'exclure, les deux usages sont dans beaucoup de situations indistinguables.

En d'autres termes, il ne faut pas se limiter à l'emploi anaphorique du pronom 'il' en ce sens que dans cet emploi, on peut ne pas exclure son emploi situationnel d'une façon implicite.

A propos, avant d'entrer en détail dans l'emploi purement situationnel du pronom 'il' et celui de son équivalent yoruba, 'ó' ; parlons brièvement du problème de l'emploi du pronom 'ó' dans certains cas. Bien que son emploi puisse ne rien empêcher dans la cohérence d'un texte ou bien dans la compréhension du texte, l'emploi de 'ó' dans certaines situations peut ne pas dévoiler le sexe ou bien le genre de son référent, surtout lorsque l'objet du discours est une personne portant un nom épicène comme, par exemple, 'Dominique' en français et 'Bola' en yoruba :

Mo rí Bólá lánàá. Ó wọ aso pupa.

J'ai vu Bola hier. Il / Elle portait un vêtement rouge

Dans notre roman, Ogboju ode, l'emploi du pronom 'ó' ne dévoile pas le sexe du personnage d'Ajantala. Tout au long du conte portant sur ce personnage, aucune mention n'est faite pour savoir s'il s'agit d'un homme ou d'une femme. Le narrateur utilise simplement le pronom personnel 'ó' et ses variantes et la reprise nominale pour reprendre ce personnage :

Nigba kan obinrin kan bi ọmọ kan ọmọ nā si lẹwa gidigidi... o dide ni ilẹ ibiti nwọn bi i si, kò jẹki ẹnikení gbe on. O bò si iyara iya rè, o mu kaninkan o mu oṣe, o wè ara rè dada, o fì aso bora o joko, o le gongo. (D.O. Fagunwa, op.cit: 75-76)

Il était une fois, une femme qui mit au monde un bébé très beau... Il se leva de l'endroit où il était né. Il pénétra dans la chambre de sa mère, prit du savon et l'éponge et se lava tout seul. (D.O. Fagunwa/ Abioye. 1989: 123-124).

la version traduite en français se cache derrière le fait que le SN déjà mentionné repris par 'il' et ses variantes, est masculin ; - 'un bébé'. Même après la mention du nom propre du bébé, Ajantala, c'est toujours le pronom 'le' que le traducteur utilise :

Ajantala regagna la pièce de sa mère où il les maudissait en disant...

(D.O. Fagunwa/ Abioye ibidem.125)

Ajantala... pada si ile ḥo beresi ipose ḥo ni... (D.O. Fagunwa, ibidem.o.75)

Le traducteur a choisi de prendre le personnage comme étant un homme ou un garçon ici à cause de ses activités merveilleuses ; d'où l'emploi du pronom 'il' pour reprendre le nom propre Ajantala. Par contre, dans la version originale en yoruba, le SN 'omọ kan' n'indique aucun genre en ce sens qu' 'omọ kan' peut être un garçon ou une fille.

De plus, il faudrait à ce stade parler un peu de lieux divergents de l'emploi de 'o' et 'il'. Dans certains cas, il y a l'impossibilité d'emploi de 'o' et ses autres formes là où le pronom 'il', son équivalent français, peut passer. A titre d'exemple, prenons l'exemple suivant tiré de Corblin (1995 : 30) :

Marie met son salaire à la banque, et Jean le dépense aussitôt.

Màrià fi owó oṣù rè sí báñkì ; békèni Jóònù yára ná

an

En français, le pronom 'le' peut désigner le salaire de Marie ou bien celui de Jean. Son équivalent yoruba 'an' ne se livre pas à ces deux possibilités de référence. Il ne peut pas renvoyer au salaire de Jean. Il renvoie simplement au salaire de Marie. Pour désigner le salaire de Jean dans ce contexte, on fera recours à l'emploi du pronom possessif. Néanmoins on tend à faire la même chose en français :

Màrià fi owó oṣù rè sí báñkì ; békèni Jóònù ná tire

Marie met son salaire à la banque, et Jean dépense le sien.

Mais alors que le pronom 'le' peut viser deux objets comme référents comme il a été montré plus haut, son équivalent yoruba n'en a qu'un seul.

(iii) **L'emploi situationnel / déictique de 'il' et de son équivalent yoruba**

Les exemples de l'emploi situationnel du pronom de troisième personne donnés plus haut, nous conduiront à traiter des cas atypiques d'anaphores. C'est-à-dire le fonctionnement de 'il' et celui de son équivalent yoruba sans la mention antérieure d'un SN avec lequel ils peuvent avoir une relation de coréférence. En d'autres termes, les cas atypiques comme le dit G. Kleiber (1990) sont les cas où il n'y a pas d'antécédent linguistique explicitement exprimé. Peut-on parler alors de l'anaphore dans ces cas où il n'y a pas d'antécédent ? Y a-t-il anaphore alors même quand n'y a pas d'antécédent ? Comment peut-on définir la notion d'anaphore sans le recours à la notion d'antécédent ? Cette série de questions est posée par G. Kleiber (1990) dans son article 'Quand il n'a pas d'antécédent'. Et il conclut en disant que ce n'est, néanmoins pas, toujours que la séquence linguistique participe à la détermination du référent. Donc il ne faut pas trop insister sur le recours dans le texte à un SN déjà mentionné pour assigner un référent à un élément anaphorique.

En fait, l'emploi de 'il' dans les exemples ci-dessous montre l'emploi non textuel ou plutôt l'emploi démonstratif du pronom 'il'. Par exemple, une femme est en train de battre son fils et un passant dit :

a) Kí ló ṣe tó fi n nà án ?

Littéralement : Qu'a-t-il fait pour que tu le bats ?

Pourquoi est-ce que tu le bats ?

Et un homme amène son fils, qui fait l'école buissonnière, à l'école et devant le professeur du garçon, l'homme dit :

b) Ó sọ pé òun kò wá sí ilé-ìwé yíí mó

Mot -à- mot : Il dit qu'il ne venir à école ce plus

Il a dit qu'il ne viendrait plus à cette école

Il va sans dire que l'emploi de 'il' aussi bien que celui de 'o' n'a rien d'anaphorique en ce sens qu'il n'y a aucun SN déjà mentionné qu'ils reprennent dans les phrases. Il s'agit d'usage démonstratif ou déictique

des pronoms. C'est le geste du locuteur, une démonstration, qui lui est associé, qui permet à l'interlocuteur de lui attribuer une référence actuelle et le recours à un antécédent ne s'impose aucunément. Mais il y a quand même la présence du référent qui donne l'occasion à l'interlocuteur de donner une interprétation aux pronoms 'il' et 'o' comme le fait l'antécédent dans le cas prototypique d'anaphore. Et comme le dit G. Kleiber (1990 : 28) :

Un référent est 'présent' lorsqu'il fait partie de l'environnement perceptif commun au locuteur et à l'interlocuteur. Un tel référent peut être saisi par 'il' lorsque le locuteur presume qu'il est suffisamment saillant ou manifeste dans la situation d'énonciation.

Cette approche permettra donc de considérer comme étant correcte la phrase suivante déjà considérée comme étant déviante ; Parlant d'une bicyclette, un passant dit :

Ah, il est cassé !

Cela veut dire qu'il a dans sa mémoire le mot 'vélo' en apercevant l'objet de référence.

Plus encore, ce genre d'emploi situationnel de 'il' où il y a l'absence d'un antécédent préalablement mentionné, se trouve dans l'énoncé fait par Brahim Asloum, le champion en boxe qui a gagné la médaille d'or au cours des Jeux olympiques en Australie. Arrivé à l'aéroport Charles de Gaulle, le 3 octobre, 2000, Brahim, montrant la médaille d'or qu'il portait au cou, a dit :

Elle est là.

Bien qu'il n'y ait aucune mention préalable d'un SN auquel le pronom 'elle' renvoie, la situation, avec la présence de la médaille, montre que le champion parlait de la médaille

qu'il a rapportée en France de la compétition ; d'où l'emploi du pronom féminin 'elle'. Il n'a pas besoin d'une mention antérieure du SN avant de se faire comprendre.

Ce genre de déclaration est un peu difficile à faire en yoruba non pas parce que la langue ne connaît pas son équivalent ; -'Ó wà níbè' - mais cette situation ne permet pas bien l'emploi de ce genre d'énoncé avec le pronom 'ó'. Même avec toute sorte de démonstration, Brahim n'arrivera pas à se faire comprendre avec cet énoncé en yoruba. Même s'il montre la médaille, les gens demanderont : 'Qu'est-ce qui est là ?' pensant qu'il y a quelque chose dans la médaille montrée. Pour arriver à passer le même message réalisé avec 'Elle est là' en yoruba, on dira plutôt :

Mo ti gbe e de. – Je l'ai rapporté(e)

en désignant la médaille ; ce qui revient d'ailleurs au même. Il s'agit toujours de l'emploi du pronom personnel de troisième personne du singulier mais ayant une fonction grammaticale différente. Ainsi, le pronom personnel d'objet 'e' dont l'équivalent français est 'le' ou 'la' renvoie à la médaille bien que celle-ci ne soit pas préalablement mentionnée. Ce n'est que le père du champion qui a fait l'emploi anaphorique du pronom à leur arrivée à Bourguoin Jallieu quand il a déclaré :

La médaille, elle est là.

Tous ces exemples d'emploi situationnel de 'il' montrent que ce pronom aussi bien que son équivalent yoruba peuvent se dispenser d'antécédent pour fonctionner référentiellement. Ils montent par conséquent l'emploi déictique ou exophorique de ces pronoms puisque tous les éléments nécessaires pour qu'il ait anaphore, c'est-à-dire un segment du texte pour identifier le référent de l'expression anaphorique, sont manifestement absents dans les énoncés.

Néanmoins, comme le dit Kleiber (1990 : 29), si l'on adhère à ce genre de conclusion, cela veut dire qu'on admet qu'il y a deux genre de 'il' : un 'il' anaphorique et un 'il' déictique. Mais si l'on ne veut pas ce genre de conclusion, cela veut dire que quand on

définit le terme de l'anaphore, il en faudra exclure le trait textuel comme élément définitoire déterminant.

En fait, il n'y a qu'un seul genre de 'il' ayant la capacité de fonctionner à la fois d'une façon anaphorique et déictique ou situationnelle. Dans les deux cas d'emploi de 'il' ; - l'un dit sans antécédent et l'autre là où 'il' reprend un SN antérieurement mentionné dans le texte, - le référent est déjà saillant, il se trouve en quelque sorte déjà 'donné' – dans le dernier cas, c'est textuellement saillant alors que dans le premier cas dit 'il' sans antécédent, le référent est 'donné' par les connaissances mémorielles du locuteur et de son interlocuteur. L'interlocuteur arrive à savoir le référent du 'il' grâce au fait que celui-ci figure déjà dans sa mémoire immédiate ou grâce à la représentation mentale qu'il se fait de la situation ; il l'a déjà à l'esprit. Donc, pour saisir le référent d'une expression référentielle comme 'il' et 'o', on peut ne plus insister sur la localisation dans le texte ou la localisation dans la situation extra-linguistique mais plutôt sa localisation peut s'appuyer sur la distinction référent 'donné' ou 'connu' dans le sens de 'qui est présent dans le 'focus' versus référent 'nouveau' ; dans le sens de 'qui est introduit dans le 'focus'. (Kleiber ; 1990 : 29). Le terme de 'focus' ici, soulignons-le, n'a rien à faire avec le terme syntaxique de 'focalisation'. Il est plutôt synonyme du terme 'saillance'.

Le fait de traiter l'anaphore comme un phénomène de 'focus' plutôt qu'un phénomène textuel a l'avantage d'offrir une analyse unitaire de 'il' ayant l'antécédent explicite ou plein et de celui n'ayant pas d'antécédent tout en n'effaçant pas la différence texte / situation. La source de la mise dans le focus du référent dans ces deux cas est différente. Dans le premier cas c'est la mention antérieure dans le texte qui a mis le référent dans le focus, dans le deuxième, c'est la perception du référent dans la situation. En fait, cette approche de saillance du référent est plus adéquate pour la langue yoruba dans l'emploi de 'o' ; dont l'emploi se livre facilement à l'ambiguïté lorsqu'il désigne une

personne ayant par exemple, un nom épicène qui ne permettra pas de distinguer le sexe ou le genre de ce référent comme il a été dit plus haut. La mise dans le focus du référent du pronom 'o' peut être mieux faite par la perception du référent dans les deux cas : - textuel et situationnel. Même dans le cas typique de l'analyse textuelle, l'assignation du référent se fait par l'intermédiaire de la représentation mentale construite à partir du discours.

Et comme le dit Kleiber (1990 : 30), pour trouver le référent du pronom dans le cas typique d'anaphore,

On ne cherche pas en fait dans le discours antérieur quel est le bon antécédent, mais dans le focus... valide au moment d'énonciation du pronom. Il n'y a pas de remontée dans le texte jusqu'à la bonne expression coréférentielle. L'attribution du référent à 'il' se produit dans le modèle contextuel construit à partir du texte antérieur.

Peu après, Kleiber explique que si le contexte reste pertinent pour assigner au pronom un bon antécédent et donc un bon référent dans le cas typique de l'anaphore, c'est parce qu'il constitue la source d'alimentation du focus mémoriel. En fait la mention préalable dans le discours joue un rôle significatif dans l'assignation à 'il' un référent. C'est une entité disponible ou saillante dans le focus.

Cette approche conduit également à une analyse commune qui tend à faire de la présence du référent dans le focus l'élément déterminant pour l'emploi de 'il'. Cette approche aide comme le dit Kleiber (1990), à expliquer certaines impossibilités textuelles des énoncés tels que 'Il neige et elle tient'. Si la présence du référent n'est pas dans le focus, il sera impossible d'attribuer un référent à 'elle'. L'interlocuteur ou bien le lecteur d'un tel énoncé a dans le focus le référent 'la neige', qui est repris par 'elle'. La mention dans le texte de la proposition 'Il neige' donne au lecteur la possibilité d'avoir dans le focus mémoriel le SN 'la neige' et la situation où le locuteur et l'interlocuteur voient 'la neige' offre la possibilité de la mise dans le focus du référent du pronom 'elle' à l'interlocuteur.

De toute façon, la possibilité des emplois de 'il' sans antécédent ou bien son emploi non –textuel prouve qu'il n'est pas un simple substitut ou simplement un élément de reprise qui doit avoir avec son antécédent une relation coréférentielle.

Néanmoins, l'approche favorisant la présence dans le focus connaît des difficultés pour traiter certains emplois de 'il' sans antécédent. Par exemple, prenons le cas où quelqu'un va chez un ami et demande à l'un des frères de son ami, qui peut ne pas le connaître :

i) tré ó wà nílé ? - Est-ce qu'il est à la maison ?

Ou bien le cas où quelqu'un voit un homme qui vient de perdre sa femme et dit :

ii) Elle ne souffre plus - Kò jìyà mó

il est difficile d'expliquer ces cas de référence in absentia en invoquant le caractère 'donné' du référent car le référent ou bien l'objet de référence n'est pas présent. Dans ces cas, l'interlocuteur n'a pas besoin d'avoir le référent déjà à l'esprit. L'interlocuteur peut ne pas avoir dans le focus les référents des pronoms dans les exemples ci-dessus. Par exemple dans l'exemple i) l'interlocuteur peut ne pas savoir lequel de ses frères est demandé. Il peut même ne pas penser à ses frères mais à un autre individu tout entier. La même explication peut être donnée pour l'emploi du pronom 'elle' dans l'exemple ii). Donc ce dont l'interlocuteur a besoin dans ce genre de cas c'est de disposer des moyens nécessaires pour trouver un bon référent pour le pronom. C'est alors qu'on parle de 'saillance' du référent. S'il est saillant ou rend saillant dans de telles situations, c'est parce que le locuteur présume que l'interlocuteur a assez d'information pour l'identifier, qu'à partir de la situation d'énonciation, et de connaissances partagées, il saura inférer de qui il s'agit.

En tout cas, la thèse de présence dans le focus ne suffit pas pour assigner à 'il' un référent in absentia. Il faut mettre en relief de façon plus précise les conditions permettant à

'il' de référer in absentia telles que la structure propositionnelle qui soit rendue pertinente dans la situation d'énonciation.

Toutefois, les partisans du contrôle linguistique des éléments anaphoriques par le SN antécédent, sont du point de vue que même lorsqu'e aucun antécédent linguistique n'est disponible, le pronom se trouve toujours contrôlé par un absentee antécédent. Pour eux, l'origine de cet antécédent linguistique est à chercher dans le référent lui-même. Mais peut-on parler toujours de contrôle linguistique dans l'emploi du pronom dans l'exemple suivant malgré la présence même d'un SN antécédent ? :

Le Ministre a visité son ministère ce matin. Elle était accompagnée de son mari.

Dans ce cas, on pourrait parler plutôt du contrôle pragmatique en ce sens que la marque féminine du pronom 'elle' ne provient pas du SN antécédent linguistique / textuel, qui est du genre masculin, mais elle provient de la reconnaissance du référent comme étant une femme, donc d'une propriété du référent.

Un point qui mérite d'être souligné dans l'approche linguistique de l'emploi de 'il' est qu'il faut qu'il y ait véritablement un nom qui puisse être retrouvé dans l'amont du texte ; ce qui ne va pas toujours de soi car l'on peut se demander quel nom faut-il récupérer pour expliquer l'emploi de 'il' dans les phrases suivantes.

a) Marie est contente mais Agnès ne l'est pas

? ? Márìà n dunnú şugbón Ágínéèsì kò rí béè.

Inú Márìà dùn şugbón inú Ágínéèsì kò dùn.

b) Elle a gâté son enfant et je le lui ai dit maintes fois.

Ó ti ba ọmọ ọ rè jé ; mo sì ti só ọ fún un láimoye ìgbà.

c) Agnès aide Paul . Marie ne le fait pas.

Ágínéèsì ran Póòlú lówó . Márìà kò se béè.

Agnès aide Paul . Marie n'a pas fait comme cela.

d) L'histoire de la ville n'a jamais été écrite ou ne l'a été que partiellement.

Wọn ò tí í kọ ìtàn ìlú náà rí rárá, bí wọn bá sì kò ó adébù ni wón kọ ó ;

Littéralement : Ils n'ont jamais écrit l'histoire de la ville, s'ils l'ont écrite, ils l'ont écrite partiellement.

Bien que ces exemples soulèvent un autre problème qui, d'ailleurs, ne met pas en cause la notion d'anaphore et d'antécédent, il est bien évident que dans tous les quatre exemples, 'il' ne reprend ou remplace aucun nom antérieurement mentionné. Dans l'exemple a) 'le', une variante de 'il' ne reprend que l'adjectif attribut 'contente'. L'exemple b) présente un cas où le pronom 'le' a affaire à la reprise d'une proposition toute entière. Le pronom 'le' aussi bien que son équivalent yoruba 'ó' reprennent respectivement dans cet exemple, les propositions 'Elle a gâté son enfant' et 'ó ti ba ọmọ ọ rè jé'. Le cas dans l'exemple 'c' est un peu différent. Il s'agit de l'emploi du syntagme verbal 'le fait' qui reprend le verbe de la phrase précédente – aide. Et le pronom 'T' dans l'exemple d) remplace le participe passé 'écrite'.

Dans ce genre d'emploi de 'il' comme on le voit dans les exemples ci-dessus, mis à part son emploi dans l'exemple b) pour reprendre toute la proposition, le pronom 'ó' du yoruba ne peut s'employer pour reprendre ni un adjectif ni un verbe. Dans l'exemple a) on a dû répéter l'adjectif 'dùn' qui veut dire littéralement ou bien contextuellement en français, 'content'. L'emploi de l'équivalent du syntagme 'comme cela' qui est 'bèè' ne peut pas passer dans ce contexte. Par contre, 'bèè' précédé du verbe 'ṣe' qui signifie 'faire', peut être utilisé dans l'exemple c) en ce sens que le verbe 'ṣe' qui le précède peut être utilisé pour remplacer un verbe d'action comme 'ranwó' - aider. Le pronom 'T' qui est réalisé en yoruba dans l'exemple d) avec les pronoms 'ó' et 'ó' ne renvoie pas au même mot que ses équivalents yoruba. Alors que le 'T' remplace le participe passé 'écrite', son équivalent yoruba, le verbe 'kọ', ne peut pas être remplacé par le pronom 'o' ou 'ó'. L'emploi des pronoms 'ó' et 'ó' dans

cet exemple est pour reprendre le SN 'ítàn ılú náà' – 'l'histoire de la ville' ; comme il est montré dans la traduction littérale de la phrase yoruba en français .

Dans tous les emplois de 'il' dans les quatre exemples, il est bien clair que le terme de pronom pour désigner le mot 'il' et ses variantes, n'est pas adéquat si le mot 'pronom' veut dire 'mis à la place d'un nom'. Le problème qui se pose vraiment se situe dans le fait que 'mis à la place d'un nom' peut s'interpréter de plusieurs manières .

Par ailleurs, il existe dans les deux langues l'emploi de 'il' et celui de son équivalent yoruba où on ne peut pas parler de la notion d'antécédent voire celle d'anaphorique surtout dans les expressions qui sont devenues figées en français comme les suivantes :

- a) Il se la coule douce
- b) Tu me les casses

et en yoruba comme :

- a) s'ó wà n'bè ?(só wà nbè la fé jó). – Est-ce qu'il / elle est là ? (Nous voulons danser à 'est-ce qu'il / elle est là ?)
- b) Wà á rí i - Tu le verras (cela se dit quand on se dispute)
- c) sé e rí i , - Est-ce que vous le voyez ? (ceci se dit lorsqu'on veut prendre la parole surtout quand on prend la parole à tour de rôle dans un procès ou bien quand il s'agit de s'expliquer la cause d'une dispute. Ce n'est pas vraiment une phrase interrogative.)

Dans l'exemple a) du français, le pronom 'la' peut avoir quelque chose comme 'la vie' comme son référent mais l'interlocuteur voire le locuteur peut ne pas penser à ce SN et le message est saisi. En fait, ils peuvent ne pas savoir ce que le pronom 'la' signifie. Il en est de même pour l'exemple b) où la phrase est une expression figée dans laquelle le pronom 'les' peut avoir comme référent le SN 'les pieds' ou 'les couilles' ; au niveau familier de la langue.

Le locuteur et son interlocuteur n'ont pas besoin de faire recours à ce que le pronom remplace pour comprendre ces expressions.

En ce qui concerne l'exemple a) du yoruba, lorsqu'un Yoruba entend cette expression il saura bien qu'il s'agit d'une musique des années 60 dont la danse était connue sous le même nom - 'ṣó wà nbé ?' Le pronom 'ó' n'a besoin d'aucune interprétation à travers un antécédent avant de comprendre cette expression. En fait, les jeunes d'aujourd'hui ne sauraient pas que le 'ó' renvoie aux perles que portaient à cette époque-là les femmes autour de leurs reins lorsqu'elles allaient à la danse. Et ces perles vibraient et faisaient gonfler les fesses lorsqu'elles dansaient. Les musiciens avaient donc l'habitude de poser la question quand ils chantaient: 'sé ó wà nbè ; ìlèkè ìdí ?' – (littéralement) 'Est ce qu'elles sont là ; les perles aux fesses' ? Au cours des années, le SN ' ìlèkè ìdí ' qui servait comme la source sémantique du pronom 'ó', a disparu de l'expression. Par contre, on ne peut pas dire exactement ce que veulent dire les pronoms 'i' dans les exemples b) et c) et quand même la compréhension des expressions ne pose aucun problème. Autrement dit, on ne cherche jamais à savoir ce que le pronom 'i' remplace dans les deux expressions avant de saisir ce que ces expressions signifient. Il se peut que le pronom 'i' signifie 'les conséquences' – 'Tu verras les conséquences de ce que tu as fait,' par exemple. L'expression c) est utilisée la plupart du temps pour attirer l'attention de l'auditeur ou de l'auditoire. Le 'i' peut signifier la proposition: 'mon côté du procès ; de l'affaire' ; - Vous voyez mon côté du procès ? 'Vous le voyez ?' ou simplement : 'voici mon côté du procès'; 'le voici'. L'intérêt de ces expressions est qu'elles montrent davantage, l'emploi non -anaphorique de 'il' et celui de son équivalent yoruba, où leur référent peut ne pas être dans le focus de l'interlocuteur voire dans celui du locuteur.

iv Conclusion

En guise de conclusion, l'emploi de 'il' sans antécédent prouve i) l'inadéquation des approches classiques de voir 'il' comme un simple substitut d'un SN antécédent ou subséquent coréférentiel. ii) que le processus référentiel de 'i' ne consiste pas en quête effective d'un SN coréférentiel dans le texte amont, ni en l'assignation automatique d'un référent saillant ou déjà donné, comme peuvent le laisser croire les emplois textuels et non – textuel *in praesentia*. Il prouve donc que le pronom 'il' n'est pas simplement un élément de reprise. Il peut s'employer sans qu'il y ait un élément qu'il reprend. Et finalement, l'emploi de 'il' pour renvoyer à ou remplacer autres éléments qu'un nom dans le texte montre également l'inadéquation du terme de pronom, qui veut dire 'mis à la place d'un nom' pour désigner le mot 'il'.

C - L'emploi particulier de 'ils' et de son équivalent yoruba – 'won'

(i) Introduction

Dans la plupart des œuvres consultées sur le fonctionnement de 'ils' (Kleiber 1990, 1994 ; Corblin 1990, 1995 ; A. Reboul 1994 ; J. Moeschler 1994 ; B. Combettes 1983,etc) , ce pronom est classé avec son partenaire singulier 'il'. Autrement dit, le pronom 'ils' n'est pas traité séparément du pronom 'il' dans son fonctionnement référentiel. Dans notre travail, cependant, nous avons décidé de traiter à part ces deux pronoms dans leurs fonctionnement à cause du fait que l'équivalent yoruba de 'ils' jouit de certains emplois que 'ils' ne connaît pas. En d'autres termes, nous avons décidé de séparer, dans ce travail, l'emploi du pronom 'ils' de celui de 'il' pour mieux montrer les lieux de convergence et de divergence dans son fonctionnement référentiel et celui de son équivalent yoruba – *won-* , ce qui peut être difficile à faire si nous traitons ensemble le fonctionnement des deux pronoms en français et en yoruba.

(ii) **L'emploi classique de 'ils' et de 'won'**

Il n'est plus besoin de dire que le pronom 'ils' est considéré dans certains de ses emplois comme le pluriel de 'il'. Traditionnellement, on nous fait comprendre que l'emploi du pronom 'ils' signifie la présence de plus d'un référent de 'il' ; - d'où l'équation : il + il = ils. Dit autrement, le pronom 'ils' est considéré comme étant un pronom qu'on peut utiliser toujours pour reprendre au moins deux éléments grammaticaux déjà mentionnés dans le texte comme il est montré dans l'exemple :

Pierre et Jean sont de bons amis. Ils se sont mariés le même jour où 'ils' est considéré comme un élément reprenant les deux noms propres: Pierre et Jean. Il en est de même pour son équivalent yoruba 'won' dans l'exemple :

Pétérù àti Jóònú je òré gidi. Wón gbé ìyàwó ní ojó kan náà où 'won' renvoie à 'Pétérù àti Jóònú' comme le fait 'ils' à 'Pierre et Jean'. Ce genre d'emploi de 'ils' ayant obligatoirement un antécédent auquel il renvoie se témoigne dans les textes écrits dans les deux langues. Voyons par exemple cet emploi dans le texte suivant tiré du 1^{er} Samuel, chapitre 4, verset 6 de la Bible :

Les Philistins entendirent le bruit de la clameur et dirent : ...

Ils se rendirent compte que l'arche de l'Eternel était arrivé au camp.

Nigbati awon Filistini si gbó ohùn ariwo na , nwon si wipe : ...

O si wa ye won pe, apoti majemu Oluwa li o de budo

là où 'ils' et 'won' reprennent respectivement les SN 'les Philistins' et 'awon Filistini'. On est obligé, soulignons-le, d'utiliser le premier pronom 'nwon' dans la version yoruba parce que le yoruba ne connaît pas l'emploi d'ellipse du sujet dans ce genre de construction. Comme on le voit dans la version française, le sujet du verbe 'dirent' est élidé parce que c'est le

même SN 'les Philistins' qui remplit la fonction grammaticale du sujet du verbe donc ce n'est pas la peine de le répéter. Ceci n'est pas possible en yoruba.

Néanmoins, comme il a été antérieurement montré dans le fonctionnement du pronom 'il' dans ce chapitre, cette approche 'antécédentiste' de 'ils' limitera le fonctionnement de ce pronom à l'emploi qui favorise le contrôle linguistique du pronom par un antécédent alors que ce pronom connaît d'autres emplois où la question de l'accord linguistique entre lui et son antécédent ne se pose pas. Comme les pronoms 'il' et 'ó', le pronom 'ils' et son équivalent yoruba 'wọn', peuvent s'utiliser sans aucun antécédent explicitement exprimé. C'est-à-dire lorsqu'il s'agit de l'emploi générique et collectif ou bien indéfini des pronoms 'ils' et 'wọn', la question du contrôle du pronom par l'antécédent, ou plutôt la question de l'accord du pronom avec l'antécédent, peut ne pas se poser. Autrement dit, on peut ne pas avoir besoin de chercher l'antécédent de ces pronoms pour comprendre la phrase dans laquelle ils se trouvent.

(iii) **L'emploi générique de 'ils' et de 'won'**

A la différence de l'emploi prototypique de 'ils' que nous avons donné ci-dessus, l'emploi générique de 'ils' montre ce pronom et son équivalent yoruba dans leur fonctionnement non coréférentiel. En d'autres termes, le pronom 'ils' et son équivalent yoruba ; 'wọn' n'ont pas besoin d'avoir une relation coréférentielle avec leurs antécédents pour fonctionner. Prenons à titre d'exemple cette phrase emprunté à George Kleiber (1994 : 157) :

J'ai acheté une Toyota parce qu'elles sont robustes et bon marché.

Mo ra Tòyótà kan nítorí pé wón tobi won kò sì wón

Cet exemple montre l'opposition référentielle 'générique / spécifique'. Dans l'exemple, les SN 'une Toyota' et 'Tòyótà kan' sont particuliers, spécifiques, alors que les pronoms 'ils' et

'wọn' qui les reprennent sont des expressions qui, par contre, réfèrent à la classe générique dont les référents des SN antécédents sont des exemplaires. Bien qu'il y ait une relation dite de référence virtuelle (A. Reboul ; 1994a), entre l'expression anaphorique 'ils' et son antécédent, on ne peut pas parler de la relation coréférentielle en ce sens qu'il n'y a pas d'accord au niveau de nombre entre les deux. Alors que l'antécédent est au singulier, l'expression anaphorique est au pluriel. Force est, à ce stade, de souligner ici certaines choses dans la forme du mot 'wọn' en yoruba comme on en témoigne dans l'exemple ci-dessus. Il a été expliqué antérieurement que le yoruba est obligé d'exprimer le sujet de chaque verbe dans une phrase sauf dans les constructions avec les verbes sériels ; d'où l'emploi du deuxième 'wọn' dans cet exemple ci-dessus. Le troisième 'wọn' qui porte même le même signe tonal que le pronom 'wọn' n'est que son homonyme et homographe qui signifie l'adjectif qualificatif 'cher' du français. Ce n'est que l'usage ou bien le contexte qui peut faire voir la distinction entre les deux.

D'ailleurs, l'intérêt de ce genre de fonctionnement de 'ils' générique est qu'il permet en premier lieu, d'abandonner la thèse coréférentielle du pronom de la troisième personne et donc l'idée de substitut référentiel d'un SN antécédent. Ce fonctionnement montre également, de façon spectaculaire, que le principe de l'accord grammaticale ne peut être retenu comme principe décisif de localisation du référent. Comme le dit Kleiber (1994 : 151)

Même si, comme le signale à juste titre (J.R. Hobbs, 1983), le principe d'accord, lié à la notion de proximité, donne d'assez bons résultats pour trouver 'automatiquement' le bon référent, il n'est d'aucune utilité ici. Plus grave même, il conduit ... à délaisser totalement le SN antérieur, puisqu'il a discordance entre le nombre, le singulier pour le SN premier et le pluriel pour le pronom.

Une autre différence qui distingue le fonctionnement générique de 'ils' de son emploi classique est que même si le SN antérieur, - qu'on le considère encore comme un vrai antécédent ou non ; peu importe, - aide effectivement à assigner un référent au pronom ; cette assignation du référent ne se fait pas automatiquement. Comme le souligne encore Kleiber (1994 : 152), un calcul interprétatif est nécessaire pour passer de l'occurrence particulière à la classe dont elle est exemplaire. L'interlocuteur doit comprendre que le pronom ne vise pas le référent particulier introduit dans l'énoncé comportant le SN antérieur, mais qu'il est destiné à saisir la classe générique dont il fait partie. Il ne suffit donc pas de localiser le bon antécédent, en l'occurrence ; le SN dont le contenu nominal fournit la classe pertinente, il faut encore comprendre que ce SN n'est qu'un intermédiaire qui permet de trouver le référent réellement visé.

En fait, le fonctionnement générique du pronom 'ils' et celui de 'won' demandent certaines conditions à remplir pour être réalisés. Tout d'abord, il n'est plus besoin de le répéter ici que les pronoms doivent être au pluriel pour pouvoir exercer ce fonctionnement générique. C'est-à-dire que l'emploi de la forme au singulier ne peut pas passer la rampe du fonctionnement générique des pronoms. :

J'ai acheté une Toyota parce qu'elle est robuste et bon marché.

Mo ra Tòyótà kan nítorí ó tóbi, kò sì wón.

L'emploi respectif des pronoms 'elle' et 'o' dans les deux langues n'est plus générique dans les deux phrases ci-dessus. Il montre l'emploi classique de 'il' qui doit s'accorder en genre et en nombre avec le SN antérieur qui est son antécédent. Par contre, l'élément servant comme antécédent du 'ils' générique n'est pas obliger d'être au singulier. Il peut être aussi bien au singulier qu'au pluriel :

J'ai acheté des Toyota parce qu'elles sont robustes et bon marché.

? ? Mo ra àwọn Tòyótà kan nítorí pé wón tóbi, won kò sì wón.

Cependant, la version yoruba donne l'interprétation comme si le pronom 'wọn' reprend textuellement le SN 'àwọn Tòyótà kan'. C'est-à-dire que l'emploi générique de 'wọn' n'y est plus évident. En fait, l'exemple français donne également cette impression. Une condition qui est pourtant obligatoire à remplir pour que ce fonctionnement générique de ces pronoms 'ils' et 'wọn' soit possible réside dans le fait que le SN antérieur à ces pronoms doit être indéfini. En d'autres termes, l'emploi d'un SN défini ou d'un nom déterminé par un quantificateur comme un SN antérieur ne permettra pas le fonctionnement générique de ces pronoms 'ils' et 'wọn'. Les exemples des pronoms 'ils' et 'won' dans :

a) J'ai acheté la Toyota parce qu'elles sont robustes et bon marché

Mo ra Tòyótà náà nítorí pé wón tóbi, wón kò sì wón

b) J'ai acheté beaucoup de Toyota parce qu'elles sont robustes et bon marché

Mo ra òpòlopò Tòyótà nítorí pé wón tóbi wọn kò sì wón

ne passent pas la rampe du fonctionnement générique. Tout d'abord, la série a) dans les deux langues n'aura pas de sens qu'on espère avoir : une relation d'accord au niveau de nombre entre les pronoms et les SN puisque le SN antérieur est défini et singulier alors que le pronom est au pluriel . L'exemple b) ne donne pas le sens désiré. Il est un autre exemple de l'emploi typique de ces pronoms. Une chose est claire dans ces conditions ou contraintes régissant l'emploi générique des pronoms 'ils' et 'wọn' : Pour que la représentation générique des pronoms soit possible, il faut que le SN antécédent soit déterminé par un déterminant indéfini.

Par ailleurs, comme on peut trouver le pronom 'il' singulier dans son emploi situationnel ou déictique, 'ils' et 'wọn', dans leur fonctionnement référentiel générique, peuvent, eux aussi, jouir d'une référence non-textuelle ou non-linguistique où un SN antécédent n'est pas explicitement exprimé, avant de leur trouver un bon référent. Prenons

par exemple un père qui dit à son fils qui s'approche d'un crocodile qui fait semblant de dormir :

Attention ! ils sont dangereux !

Ah ! sôra à rë! wón burú o !

les pronoms 'ils' et 'wòn' ne renvoient pas au crocodile particulier qui est présent dans la situation d'énonciation. Cet emploi est pour avertir ou prévenir le jeune garçon du danger que représentent les crocodiles en général. Mais comme le dit Kleiber (1990 : 32), la situation est ainsi identique à celle de 'ils' générique anaphorique : une occurrence précise... d'une classe X est perçue dans la situation d'énonciation, mais le pronom renvoie à la classe générique.

(iv) **L'emploi non-textuel de 'ils' et de 'won' (l'emploi collectif des pronoms)**

Force est de noter que le fonctionnement particulier de 'ils' et celui de son équivalent yoruba, ne se limite pas à celui d'ordre générique. Ces pronoms, dans les deux langues, ont également une valeur collective dans le fonctionnement référentiel. Ces pronoms dans leur fonctionnement collectif ou indéfini, sont en pluralité indéterminée. Leur emploi suppose l'indétermination des membres constituant la totalité dénotée par ces pronoms . 'Ils' collectif, comme Kleiber le dénomme, n'engage jamais à l'identification des individus composant l'inclusivité à laquelle il renvoie. Il ne se décompose ainsi pas à des individus $X_1 + X_2 + X_3$ etc identifiables. Les exemples suivants montrent bien le fonctionnement collectif de 'ils' et 'wòn' :

a) Mo lô sí ilé-ìwòsàn lánàá wón fún mi ní òògùn

Je suis allé à l'hôpital hier, ils m'ont donné des médicaments

b) Wón tún ti fi kún owó oṣù àwọn òṣìṣé

Ils ont encore augmenté le salaire des fonctionnaires .

c) Won kò mo ọkò ó wà l'Ékò

Ils ne savent pas conduire à Lagos.

d) Nígbà tí ààrè ọbásanjó dé ìlú Ékó, pèlu ijó àti orin ni wón fi pàdá e rè

Quand le président Obasanjo est arrivé à Lagos, ils l'ont reçu avec la danse et la musique.

Dans les phrases ci-dessus, les pronoms 'ils' et 'wòn' n'ont pas d'individus particuliers identifiés comme leur référents. Ces pronoms renvoient à la collectivité dont l'identité n'est pas déterminée. Par exemple, dans l'exemple a), il est évident que, toutes choses égales, c'est une seule personne qui a donné à l'énonciateur de cet énoncé, les médicaments mais les pronoms 'ils' et 'wòn' renvoient à la collectivité des gens travaillant à l'hôpital, à savoir ; les pharmaciens, les médecins, les infirmières, etc bien que ces membres de la collectivité ne soient pas explicitement mentionnés. Il en est de même de l'exemple b) où l'emploi de 'ils' et 'won' sert à renvoyer à la collectivité des gens au pouvoir ou plus précisément, à des gens travaillant au ministère chargé des affaires financières sans pour autant, précisant le référent. L'exemple c) présente un cas un peu différent, en ce sens que l'emploi de 'ils' et 'wòn' dans cet exemple donne l'impression interprétative que c'est tous les habitants de Lagos qui ne savent pas conduire. Or la collectivité à laquelle réfèrent les pronoms peut être simplement les chauffeurs ou mieux encore quelques chauffeurs à Lagos dont l'identité n'est pas connue. Il en est de même de l'exemple d). L'emploi de 'ils' et 'won' dans cet emploi, lui non plus, ne montre pas le référent spécifique ou particulier de ces pronoms. Sont-ils tous les habitants de Lagos, les danseurs et les musiciens de Lagos qui sont allés recevoir le président ? Ce n'est pas possible !

En fait, ce genre de fonctionnement collectif de 'ils' et surtout celui de 'wòn' pullule dans nos textes choisis pour notre analyse dans ce travail. Nous n'en citerons que quelques-uns tirés de l'hebdomadaire, Alaroye et nous allons faire à peu près la traduction littérale de

ces textes en français pour faire voir l'emploi de 'ils' collectif dans la version traduite en français :

- a) Òpòlopò ọmọ Yorùbá ló n sọ pe àwọn kò mọ ìdí tí (Fálaè) kò fi
gbé ọbásanjó lọ sí ilé-ejọ ... bójá wón lè dá ọbásanjó lébi, kí won gbé
ìjọba fún Fálaè (Aláròyé, le 27 avril, 1999, p. 4)

Nombreux sont les Yoruba qui disent qu'ils ne savent pas pourquoi il (Falae) ne conduit pas Obasanjo à la cour de justice... peut-être qu'ils jugeront Obasanjo coupable et ils rendront le pouvoir à Falae.

- b) Wón mú òdaràn yí lọ sí àgó ọlópàá Ìyágànkú, níbè ló ti ka orúkọ
àwọn yòókù tí won sì lọ kó wọn

Ils ont conduit ce criminel au commissariat à Iyaganku, et c'était là-bas où il a nommé les autres ; et ils sont allé les arrêter.

- c) Ó gbósùbà fún góminà ìpínlè Èkó tí wón dìbò yàn, Sénátò Bólá Tinúbú
(Alaroye, le 27 avril 1999 ; p. 4)

Il a fait les louanges du gouverneur de l'Etat de Lagos qu'ils viennent d'élier, le sénateur Bola Tinubu

Dans les trois exemples cités ci-dessus, aucune mention n'est faite d'un SN avec lequel les pronoms 'ils' et 'wọn' collectifs / indéfinis, ont une relation de coréférence. Dans l'exemple a) les deux derniers 'wọn' et 'ils' n'ont pas comme antécédents les SN précédents ; en l'occurrence 'omọ Yorùbá' et 'les Yoruba' respectivement comme il le paraît. En fait, c'est la version française qui se livre le plus, à cette confusion en ce sens qu'à la différence de la version yoruba, où il y a deux emplois de 'wọn' signifiant 'ils', dans la version française, on se sert de trois 'ils'. Le premier 'ils' a le SN 'les Yoruba' comme antécédent (on n'a pas

affaire à cè ils' ici) alors que les deux derniers sont les 'ils' collectif n'ayant pas d'antécédent dans le site du texte. Dans les phrases complexe comme celle de l'exemple a) où il y a la proposition subordonnée, le yoruba se sert du pronom logophorique 'awọn', la forme plurielle de 'ou', qui veut dire 'eux', pour distinguer le référent de ce pronom de celui du SN dans la principale. Par conséquent, cela aide à éviter l'ambiguïté que peut provoquer l'emploi du pronom atone comme il est utilisé dans la version française. Donc, à la place de l'équivalent du premier 'ils' dans l'exemple, c'est le logophorique qui joue le jeu. Par conséquent, alors qu'en français, on peut penser que les deux derniers 'ils' comme le premier, renvoient au SN 'les Yoruba', il est bien clair que 'awọn', la forme tonique de 'wọn', a le SN 'ọmọ Yoruba' comme antécédent et que les deux pronoms 'wọn' ne sont que collectifs dont ni les membres de la collectivité ni les référents ne sont explicitement donnés comme il est le cas pour les deux derniers 'ils' dans la version française. Leurs référents ne sont que inférés comme 'les juges' étant donné la mention de la cour de justice dans la proposition précédente.

L'exemple b) présente un cas plus complexe où il y a trois emplois de 'ils' ayant trois fonctionnements différents dans les deux versions. La première mention des pronoms 'ils' et 'wọn' dans cet exemple renvoie aux gens qui ont attrapé le criminel et qui l'ont conduit au commissariat et le dernier 'wọn' comme 'les' en français a ont comme référent 'les autres criminels que la police est allée arrêter. C'est la deuxième occurrence des pronoms qui nous concerne ici. Il s'agit de 'ils' et 'wọn' collectifs indéterminés. C'est la mention du SN 'ago ọlopa' et 'le commissariat' qui servent comme guides pour inférer que ces pronoms renvoient aux agents de police. Le prédicat 'arrêter' dont l'équivalent yoruba est 'mu' joue également un rôle très important ici. C'est grâce à ces verbes 'arrêter' et 'mu' dans les versions française et yoruba qu'on peut savoir que cette deuxième occurrence de 'ils' et de 'wọn' n'a pas les gens qui ont conduit le criminel au commissariat comme référents. Toutes choses égales, ce

sont les agents de police et non les individus ordinaires, qui ont le droit et le pouvoir d'arrestation des gens. L'exemple c) présente un cas pur et simple, du fonctionnement collectif des pronoms 'ils' et 'wọn' où le référent des pronoms n'est pas évident dans le texte et où on peut simplement inférer qu'ils renvoient aux habitants de Lagos ou tout simplement aux électeurs qui ont élu le Gouverneur de Lagos, le Sénateur Bola Tinubu.

En fait, nombreux sont les cas où l'emploi de 'ils' collectif peut entraîner des confusions mais le contexte aidant, à travers la prédication par exemple, on arrive à s'en sortir. Voyons à titre d'exemple, ce texte tiré toujours de notre hebdomadaire, Alaroye du mardi, 27 avril, 1999 : p.4 :

Àwon èrò tó nwọ mọtò níjọba ịbílè Àlímòsò, ịpínlè Èkó, ti kìlò
fùn Gómìnà ịpínlè náà tí wọn şeşe dìbò yàn, sénétò Bólá Tinúbú,
latí máse gba àwọn agbèrò láayè lágwọn ibùdókò tó wà ní ịpínlè náà.

Littéralement traduit :

Les passagers qui embarquent dans la gare routière d'Alimoso à l'Etat de Lagos ont averti le gouverneur de l'Etat, qu'ils viennent d'écrire, de ne pas permettre la présence des voyous dans les gares routières qui se trouvent dans l'Etat.

On voit que les pronoms 'ils' et 'wọn' dans les deux textes paraissent comme s'ils ont une relation référentielle voire co-référentielle avec les SN 'les passagers...' et 'awon ero...' ; respectivement alors qu'aucun rapport référentiel direct n'existe pas entre ces pronoms et les SN antérieurement mentionnés. On a l'impression que les pronoms revoient à ces SN alors que ce n'étaient pas les passagers seuls, même s'ils faisaient partie des électeurs, qui ont voté Bola Tinubu comme Gouverneur de l'Etat – (il se peut même qu'aucun des passagers mentionnés n'ait voté) . Donc, les pronoms 'wòn' et 'ils', bien qu'ils paraissent comme étant des éléments anaphoriques renvoyant aux SN 'Awon ero...' et 'Les passagers...'

respectivement, ne sont qu'indéfinis ici. Leur référent qu'on peut inférer comme étant les électeurs qui ont élu le Gouverneur, n'est pas explicitement exprimé dans les textes. Et c'est le contexte qui nous aide dans la compréhension de l'emploi indéfini ou collectif de ces pronoms.

D'ailleurs, la suite du texte fait apparaître davantage la distinction entre le 'won' anaphorique ayant son antécédent dans le site textuel et le 'won' qui n'en a pas :

Nínú àtèjáde kan ... tí won fi ránṣé sí alàkòso ipínlè Èkó, ògágún Búbà Márúwá ni wón ti sàlàyé pé bí won bá fè kí ipínlè náà jé àwòkóṣe fáwón yòókù, won ò gbodò gbàwón agbèrò láàyè mó lágwón ibùdókò. (Alaroye ; ibidem : 4)

Traduit littéralement :

C'était dans une annonce qu'ils ont envoyée à l'administration de l'Etat de Lagos, le colonel Buba Marwa, qu'ils l'ont souligné que s'ils voulaient que l'Etat soit un modèle pour les autres, ils ne devaient pas permettre la présence de ces voyous dans les gares.

Dans les deux versions du texte, les deux premiers 'wòn' et 'ils' renvoient aux SN 'Awon ero...' et 'Les passagers...' respectivement, qui ont écrit à l'administrateur, alors que les deux dernières occurrences de ces pronoms sont indéfinies et collectives. Le référent de ces derniers pronoms dans les deux versions ne se trouve pas dans le texte mais on peut inférer qu'ils renvoient au gouvernement de l'Etat de Lagos. En fait, les deux derniers pronoms 'ils' dans la version française peuvent être remplacés par le pronom indéfini ou neutre 'on'. Par contre, le yoruba ne dispose pas de ce genre de pronom pour remplacer 'wòn' dans ce contexte.

Force est de le souligner à ce stade qu'il existe pas mal des cas où le français dispose de plusieurs moyens pronominaux pour rendre un message que peut rendre le pronom 'ils' collectif ; alors que le yoruba n'en dispose qu'un seul - 'wòn'.

- i) Ils nous ont informé du départ du président.
- ii) Nous avons été informés du départ du président.
- iii) On nous a informé du départ du président.

Ces trois phrases signifiant à peu près la même chose, peuvent être simplement réalisées en yoruba avec l'emploi de 'wọn' indéfini ou collectif ; alors que son équivalent français 'ils' se voit remplacer par 'nous' et 'on' :

Wón ti sọ fún wa nípa líló ààrè.

Il en est ainsi tout d'abord, parce que le yoruba ne connaît pas la tournure passive ; ce qui permet la réalisation de la phrase ii) du français et qui explique l'impossibilité de cette phrase dans la version yoruba. En deuxième lieu, l'équivalent yoruba dans ce contexte n'est que le pronom 'wọn', ayant la valeur collective. Toutefois, le yoruba peut employer le pronom 'a' qui signifie 'nous' pour réaliser le même message mais cette fois-ci, avec l'emploi d'un autre verbe et la phrase doit être naturellement, à la voix active :

A ti gbó nípa líló ààrè.

Mot à mot : Nous (accompli) entendre à propos départ président
Nous avons appris le départ du président.

En ce qui concerne le troisième exemple avec l'emploi du pronom 'on' du français, le yoruba se contente toujours de l'emploi de 'wọn' ; alors que comme le dit I. Tamba (1989 : 10), 'on' neutralise l'opposition entre indices personnels interlocutifs et hors interlocution, il peut certes, entrer en concurrence avec le pronom 'ils' collectif :

- a) Je suis allé à l'hôpital, ils ne m'ont pas donné de médicaments

Je suis allé à l'hôpital, on ne m'a pas donné de médicaments

Mo lọ sí ilé- ìwòsàn ; wọn kò fún mi ní òògùn.

- b) Ils ont /on a encore augmenté le salaire.

Wón tún ti fi owó kún owó-oṣu àwọn òṣìṣé.

On voit que dans les deux exemples c'est le pronom 'wọn' qu'on utilise en yoruba alors que 'on' peut prendre la place de 'ils' dans ces contextes. Pourtant, ces exemples donnés ci-dessus ne veulent pas dire que 'ils' et 'on' sont vraiment synonymes. Avec la phrase suivante, on verra la différence entre les deux :

A paris, ils /on ne badine(nt) pas avec le travail.

Dans cet exemple, l'emploi de 'on' inclut le locuteur de l'énoncé, alors que celui de 'ils' l'exclut. Donc, la question de neutralisation de l'opposition entre les indices personnels interlocutifs et hors de l'interlocution par le pronom 'on' comme le dit Tamba, ne peut pas aller très loin. 'On' ne peut pas toujours concurrencer les indices personnels surtout le pronom 'ils'. Même en yoruba, pour inclure le locuteur dans ce genre de construction, on ne peut pas utiliser 'wọn' en ce sens que son emploi l'exclut. On doit recourir à l'emploi du pronom 'a' ou 'awa', qui veut dire 'nous' alors que c'est 'won' qui occupe la place de 'ils' donc, excluant le locuteur :

Ní Pàrísì, a /awa kì í fi ìṣé ṣeré :- A Paris, nous ne badinons pas avec le travail.

Ní Pàrísì, won kì í fi ìṣé ṣeré . : - A Paris, ils ne badinent pas avec le travail.

Par ailleurs, il existe en yoruba certains emplois de 'won' dont le référent n'est pas fixe ou connu, surtout dans des expressions proverbiales ou incantatoires comme les suivantes qui sont devenues figées dans le registre du yoruba.

a) Wón dòyì kápá, apá ò kápá,

Wón dòyì kosè, apá ò kosè

Wón dòyì ká kànga, kò se bínu kó sí.

Littéralement traduit :

Ils ont entouré apa (un arbre) sans aucune réussite,

Ils ont entouré ose (un arbre) sans aucune réussite,

Ils ont entouré le puits, il leur était impossible de s'y jeter.

b) Wón ní kí n má su sépo, mo su sépo , won ò bá mi wí rará.

Wón ní kí n má tò sálà, mo tò sálà, won ò bá mi wí rará

Wón ní kí n máše fi ìkódé nùdí, mo fi nùdí, , won ò bá mi wí rará .

Traduit littéralement :

Ils m'ont dit de ne pas chier dans l'huile de palme, j'ai chié dans l'huile de palme ils ne m'ont pas grondé.

Ils m'ont dit de ne pas uriner sur une étoffe blanche, j'ai uriné sur l'étoffe blanche, ils ne m'ont pas grondé,

Ils m'ont dit de ne pas nettoyer l'anus avec la plume de perroquet, j'ai nettoyé l'anus avec l'anus de perroquet, ils ne m'ont pas grondé.

On n'a pas besoin de chercher ou de demander le référent du pronom 'won' pour saisir ce que les expressions ci-dessus signifient. En fait, le pronom ne renvoie à aucun référent particulier. On utilise l'expression a), la plupart du temps, lorsqu'on parle en général de l'impossibilité ou de l'impuissance des ennemis sur soi. Mais le pronom 'won', soulignons-le, dans cette expression, ne renvoie pas à un groupe particulier d'ennemis. En réalité, on ne voit pas ces ennemis entourer 'apa' ou 'ose' ou 'kanga'. Et l'énonciateur de cette expression ne dévoile guère ces ennemis dont il s'agit. C'est une expression figée que peut utiliser n'importe qui dans une situation propice. Bien que le référent ne soit pas connu, l'interlocuteur n'a pas besoin de poser la question : Qui sont-ils ? Il en est de même de l'exemple b) où le 'won' n'a pas de référent spécifique. En fait, lorsqu'il s'agit de l'expression proverbiale dans n'importe quelle langue, le référent du terme utilisé n'est pas vraiment présent au site du texte mais l'emploi du terme dénote les caractéristiques générales du référent de ce terme en général.

Une chose est évidente dans l'emploi, de 'ils' collectif comme le souligne Kleiber (1994) : Pour qu'il y ait l'emploi de 'ils' collectif, :

- i) il faut naturellement que le pronom soit du genre masculin et au pluriel ;
- ii) le référent du 'ils' collectif doit être de nature humaine ; même si celui-ci n'est pas présent dans le texte. C'est-à-dire que le 'ils' collectif ne peut pas référer à autres choses que les êtres humains. Comme le dit Kleiber (1994 : 165), l'exemple tel que :

A Paris, 'ils crottent sur les trottoirs'

fera rire et la cause de ce rire n'est autres choses que le trait humain qu'exige l'emploi de 'ils' collectif en ce sens qu'il est difficile sinon anormal de trouver les gens crotter sur les trottoirs, à moins qu'ils ne soient pas des bêtes.

- iii) la forme tonique de 'ils' ne peut pas passer la rampe du fonctionnement collectif de 'ils' :

Eux, à Lagos, ne savent pas conduire.

Ils ont encore augmenté le salaire, eux.

Ces deux emplois de 'ils' ne montrent pas le fonctionnement collectif et indéfini de 'ils'.

- iv) lorsqu'il s'agit de l'emploi collectif de 'ils', il y a toujours la référence indirecte où il n'y a pas question d'antécédent et si antécédent il y a comme (Lagos, dans 'A Lagos, ils ne savent pas conduire' où Lagos sert comme source d'assignation de référent à 'ils'), la relation entre le pronom et le SN est indirecte et cet antécédent n'exerce guère de contrôle linguistique sur le pronom. En un mot, le 'ils' collectif n'entraîne pas une identification des individus ou de l'individu. Et comme le dit Kleiber (1994 : 173) :

la situation référentielle de 'ils' collectif est ainsi singulière, à la fois indéterminée quant aux membres constituant l'ensemble, puisque la référence est non contingente, - il ne s'agit pas de référer à tel ou tel individu précis, - et déterminée quant à l'ensemble auquel appartiennent ces membres, puisqu'il y a appariement référentiel ou référence identifiante.

L'intérêt du fonctionnement du 'ils' collectif est qu'il met en cause la tendance à voir 'ils' comme un élément purement et simplement de reprise qui doit être en relation de coréférence avec son antécédent. En d'autres termes, ce fonctionnement du 'ils' collectif montre que le pronom peut exercer sa fonction référentielle sans la présence du fameux antécédent avec lequel il doit s'accorder en genre et en nombre.

Par ailleurs, l'emploi de 'wón' dans une situation où aucun référent textuel ou situationnel ne se présente, d'une façon directe ou indirecte, dans la situation d'énonciation, confirme davantage l'emploi non-anaphorique de 'ils' surtout celui de 'wón' en yoruba : On entend quelqu'un frapper à la porte et dans la salle, une personne dit à Olu :

Olú, wón n kan ilèkùn. ! - * Olu, ils frappent à la porte !

Dans cette situation, l'emploi du pronom 'wón' est d'usage en yoruba alors que c'est l'emploi du pronom dit neutre 'on' qui est convenable en français :

On frappe à la porte.

L'intérêt de cet emploi est qu'il se peut qu'il soit une seule personne qui frappe à la porte mais quand même l'emploi du pronom 'ó' dont l'équivalent est 'il' ou 'elle', particularise le référent comme le fait l'emploi de 'ils' dans la traduction en français de la phrase ci-dessus. C'est cet emploi de 'wón' utilisable pour désigner une seule personne dans la situation donnée ci-dessus, qui nous amènera, à ce stade, à traiter de l'emploi de 'won' de politesse ou de respect en yoruba.

(v) **'Wón' de politesse en yoruba.**

Dans la langue yoruba, le pronom 'wón', à la différence de son équivalent français, 'ils', peut s'utiliser, comme une marque de respect ou de politesse, pour renvoyer à un seul individu. Cette valeur particulière de 'wón' ou 'àwon' en tant que pronom de troisième personne du pluriel se trouve lorsqu'il s'agit de se référer à un supérieur. La personne

désignée peut être supérieur en âge, en statut social ou bien quelqu'un avec qui on entretient une relation d'ordre officiel. Autrement dit, il s'agit d'un pluriel fictif, pour emprunter cette expression à Aduke Adebayo (1998), qui désigne une seule personne . Le pronom étant un pronom qui désigne une personne en absentia, le supérieur désigné est généralement absent au moment du discours, mais sa présence n'est pas totalement exclue, à condition, bien entendu, qu'il ne soit pas le destinataire 'agréé' du discours (Ajiboye, T. 1978 : 92) .

Un homme demandant au fils de son ami si son père est à la maison, on s'attend à ce genre de conversation ci-dessous entre ce fils et l'ami de son père où le fils se réfère à son père :

Njé baba rè wà nílé ? – Est-ce que ton père est à la maison ?

Béèni , wón wà nílé - Oui, ils sont à la maison

Le fils est obligé d'utiliser le pronom du pluriel dit de respect 'wón' pour se référer à son père.

En principe, on s'attend à ce qu'on emploie le pronom 'wón' ou 'àwón' (la forme tonique de 'wón') pour désigner sur l'axe de référence quelqu'un qu'on adresse avec le pronom 'èyin', l'équivalent de 'vous' de politesse, quand il s'agit de rapport du type face à face. Comme le dit Tunde Ajiboye (1978 : 92 – 93)

Logiquement, la personne qui a droit à 'èyin' dans un rapport de face à face avec le locuteur s'attendra à 'àwón' sur l'axe de référence.

Voyons les phrases suivantes à titre d'exemple :

Níbo ni è n lò ? - Où allez-vous ? (à une seule personne)

Èyin ni mò n bá lò o. – C'est avec vous que je partirai.

Dans ces phrases, on témoigne de l'emploi des pronoms de politesse dans les deux langues, dans un rapport de face à face entre le locuteur et l'interlocuteur. Si l'on transpose ces phrases sur l'axe de référence, elles devront donner respectivement les phrases suivantes :

Nííbo ni wón n lọ ? - Où vont-ils ?

Àwọn ni mò n ba lọ – C'est avec eux que je partirai.

Mais, quelques fois les choses ne vont pas toujours comme cela en ce sens que le locuteur peut vaciller entre l'emploi de 'ó' et de 'won' étant donné que le référent n'est pas présent dans la situation d'énonciation. Mais celui qui mérite d'être désigné de ce 'wọn' de respect ne doit pas être savoir qu'il ne l'est pas tout le temps. Ce genre de vacillation entre 'ó' et 'wọn' ne doit pas être donc fait au su et au vu de quelqu'un qui connaît le destinataire de ce pronom voire le destinataire lui-même, à moins qu'il n'ait une rupture dans la relation existant entre le locuteur et le destinataire. Ce type d'inconstance de d'emploi de 'wọn' de respect est bien souligné par Tunde Ajiboye (1978 : 91) lorsqu'il montre la différence au niveau de l'exploitation des pronoms 'èyin' et 'àwọn' en yoruba comme suit :

Bien que, par souci d'économie d'expression, nous passions 'àwọn' et ses variantes dans le moule de vouvoiement, on ferait beaucoup d'entorse à la réalité si on ne disait pas un mot sur le caractère particulier de ce pronom.

*Il est vrai qu'il exprime la politesse au même titre que 'èyin' (bien que ce soit sur un axe différent) mais il serait erroné d'en inférer que la promptitude avec laquelle les pronoms 'èyin' et 'àwọn' sont accueillis sur leur axe respectif est nécessairement le même. ... du point de vue du conditionnement d'exploitation, les deux pronoms ne sont pas équipollents. La raison tient au fait que, exploité sur l'axe de face à face, 'èyin' est moins susceptible d'irrégularité et d'oscillation que 'àwọn' qui, du fait d'être un élément exploité généralement *in absentia* du destinataire, se prête à pas mal de chancellement en cours de route.*

C'est cette oscillation ou ce chancellement auquel l'emploi de 'won' peut se livrer qui explique l'emploi du pronom 'ò' dans le roman Ogboju ode par la femme infidèle du roi des

gnomes, qui, dans la présence du roi, dans le rapport de face à face, utilise 'èyin', le 'vous' de respect . S'adressant à son mari, elle dit:

Gègè bi enyin nā ti mò nkò lè jẹ nkankan ki nda yin si... (D.O. Fagunwa; op.cit:29)

Comme vous le savez, je ne peut rien manger sans tenir compte de vous...

Dans le rapport de face à face, la femme se réfère à son mari en se servant du pronom 'yin' de respect ou de politesse ; l'équivalent de 'vous', mais en l'absence de celui-ci, elle dit à propos de lui :

... bi o ti lowo to ni, kò lè fi ẽpinni ba ẽnikan şire. (D.O. Fagunwa, ibidem.)

(littéralement)

... aussi riche qu'il est, il ne peut pas offrir un sou comme cadeau à quelqu'un.

on s'attend d'elle : à entendre d'elle:

... Bí wón ti lówó tó nì, won kò lè fi éèpinnì ba ẽnikan siré.

(littéralement)

... aussi riche qu'ils sont, ils ne peuvent pas offrir un sou comme cadeau à quelqu'un.

On voit qu'au lieu d'utiliser le pronom 'wòn' de politesse, la femme se réfère à son mari avec le pronom 'ò' alors que dans le rapport de face à face, c'est le pronom de respect 'yín' qu'elle emploie. Ce manque de respect relève du fait qu'il n'existe plus d'amour entre les deux , la relation permettant l'usage de 'wòn' de respect est déjà rompue ; d'où la participation de cette femme au complot pour tuer son mari.

En principe, pour résumer, comme il a été déjà dit, on est obligé, toutes choses égales, d'utiliser en yoruba, le pronom 'won' de politesse pour se référer à quelqu'un

supérieur en âge et en statut social ; en un mot, à quelqu'un qu'on vouvoie dans un rapport de face à face même lorsqu'il s'agit de la forme écrite. Comme le dit Tunde Ajiboye (op. cit : 115),

Lorsque l'on écrit une lettre en yoruba à quelqu'un que l'on connaît bien, toute référence à une tierce personne 'honorable' doit se faire avec politesse dont l'indice immédiat est le pronom personnel 'àwọn'. ... dans la lettre écrite en yoruba, la mise en valeur de l'honorabilité de la tierce personne est l'affaire du scripteur dès qu'il est établi qu'elle est supérieure à l'un des participants.

Soit ces deux lettres recueillies de notre hebdomadaire, (Alaroye du 27, avril, 1999 ; p. 4) : Deux lecteurs de cet hebdomadaire, écrivent au rédacteur en chef de l'hebdomadaire deux lettres de plaintes comme suit :

a) *Olóòtú,*

... mo kí olùdarí ilé-iṣé NEPA ilú Sángó pé wón kú iṣé ribiribi tí wón n ṣe fún wa. A ó mo àṣìkò yín sí rere.

(littéralement)

Cher rédacteur en chef,

... je salue le Directeur de la NEPA à Sango, et je leur souhaite bon courage pour les travaux qu'ils font pour nous .

Nous connaîtrons votre temps pour de bonnes choses. (la NEPA est l'organisme comme le EDF chargé de l'électricité au Nigéria)

b) *Olóòtú,*

... Bákán náà la tún n pe alákòóso ipsisnlè Òyó, Ògá Olópàá Amen Oyakhire pé kí wón jòwó yo wá kúrò nínú òkùnkùn.

(littéralement) :

Cher rédacteur en chef,

... également, nous faisons appel à l'administrateur de l'Etat d'Oyo, le commissaire de police, Monsieur Amen Oyakhire, qu'ils nous retirent de cette obscurité.

Dans ce contexte épistolaire, on voit que les scripteurs de ces lettres utilisent le 'wọn' de respect pour se référer à deux personnalités importantes. Les lettres sont écrites au rédacteur en chef de l'hebdomadaire mais elles sont destinées au directeur de la NEPA et à l'administrateur de l'Etat d'Oyo respectivement. Dans la première lettre, l'on peut penser que l'emploi du pronom 'wọn' est pour renvoyer à tous les gens qui travaillent dans cet établissement mais il est évident que ce pronom a le SN 'Olùdarí ilé-isé NEPA' ; 'le directeur de la NEPA' comme son antécédent. Ceci est confirmé dans la dernière phrase où le scripteur parle du mandat (le temps) du directeur qu'il souhaite être connu pour de bonnes choses. Cela montre qu'on venait d'affecter le directeur à la ville et que le pronom 'wọn' et l'adjectif possessif 'yin' – 'votre' lui renvoient et non à tous les autres fonctionnaires dans cet établissement. Dans la phrase b), le pronom 'wọn' a aussi l'administrateur de l'Etat d'Oyo comme antécédent. Il s'agit simplement de l'emploi de 'wọn' de respect ou de politesse dont l'emploi la langue française ne jouit pas.

(vi) **Conclusion**

L'intérêt de l'emploi de ce 'wọn' de respect est qu'il renforce davantage la condamnation de la notion selon laquelle le pronom anaphorique doit s'accorder en nombre avec son antécédent. Il est bien évident dans tout ce qui a été dit à propos de l'emploi particulier de 'ils' et de 'wọn' que ces pronoms ne sont pas simplement des éléments de reprise ou bien simples substituts qui doivent être en relation de coréférence avec leurs antécédents. Il a été montré que ces pronoms peuvent ne pas avoir à faire avec les SN qui les précèdent et même s'il existe un rapport entre eux, ce rapport peut être indirect comme on l'a vu dans le fonctionnement de 'ils' et 'wọn' générique et collectif. Tout cela met en cause la conception 'antécédentiste' de l'emploi du pronom personnel de la troisième personne.

L'emploi de 'wọn' de respect marque un des lieux de divergence entre ce pronom yoruba et son équivalent français. Le français ne dispose pas de ce genre d'emploi de 'ils'. Néanmoins, il est tout évident que le français dispose plus de possibilités d'emploi des formes pronominales pour exprimer le même message que le yoruba. Cela se voit dans l'emploi de 'ils' collectif qui peut se remplacer par 'on' et 'nous' où 'wọn' n'a aucune possibilité de remplacement sans qu'on change le prédicat de la phrase.